



Ligue de Franche-Comté

Assemblée Générale à Champagnole (39)



Dimanche 13 décembre 2015

SOMMAIRE

▪	Feuille de présence	3
▪	Ouverture de l'assemblée générale par le Président de la Ligue	4
▪	Allocution de bienvenue du Président du Comité du Jura	4
▪	Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2014	5
▪	Rapport moral du Président de la Ligue	6
▪	Rapport moral du Secrétaire Général	8
▪	Rapport Financier 2015	13
▪	Rapport des Vérificateurs aux Comptes	14
▪	Approbation du Bilan Financier 2015	14
▪	Compte rendu des championnats de Ligue 2015	14
▪	Compte rendu des délégués aux championnats de France 2015	19
▪	Compte rendu des sélections	23
▪	Compte rendu des commissions	25
	▪ <i>Féminine</i>	
	▪ <i>Arbitrage</i>	
	▪ <i>Sportive</i>	
	▪ <i>Jeunes</i>	
	▪ <i>Technique</i>	
	▪ <i>Discipline</i>	
	▪ <i>Finances</i>	
	▪ <i>Vétérans</i>	
▪	Modification des cahiers des charges des compétitions régionales	34
▪	Dates et lieux des championnats 2016 - Autres dates 2016	35
▪	Désignation des deux délégués au Congrès National	37
▪	Annexes	38

Feuille de présence

Délégués des comités départementaux

- **CD 90 : nombre de voix = 11**
 - ILLANA Joseph
 - MIDEY René
- **CD 70 : nombre de voix = 19**
 - GALMICHE Patrick
 - BERTHET Christian
 - DEVOILLE Robert
- **CD 39 : nombre de voix = 19**
 - DE BASTOS Paulo
 - MARAUX Jean-Marie
 - VALET Christian
- **CD 25 : nombre de voix = 19**
 - CORDIER Daniel : démissionnaire du CD 25, non remplacé.
 - LOCATELLI Jean : démissionnaire du CD 25, non remplacé.
 - THOMAS Michel

Soit 68 voix pour l'ensemble des comités.

- Membres du comité directeur de la Ligue 2013-2016 :

Présents : TOURNIER Jean-Marie, MARAUX Emilie, CATTELET Philippe, FRACHEBOIS Chantal, CHALOPIN Jean-Pierre, DEMOUGEOT Michel, MARTINELLO Antoine, CARITEY Bernard, DI ROSA Éric, ILLANA François.

Excusés : LALLEMAND Jean-François, CUISENIER Michel, LAMBOLEY Bernadette, RICHARD Laurette.

- **Vérificateurs aux comptes :**
 - 2013/2016 : PRENAT Djamila, BOUDAUX Rémi (excusé).
- **Commission de surveillance des opérations électorales :**
 - BILLET Joël (excusé), PRENAT Djamila, LHOMME Denis.
- **Personnalités présentes :**
 - Denis LHOMME, ancien Président de la Ligue.
- **Personnalités excusées :**
 - Madame Marie-Guite DUFAY Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté ;
 - M. Claude AZEMA Président de la FIPJP ;
 - Madame VESPA, Vice-Présidente chargée des sports au conseil départemental du Jura ;
 - M. Jean-Marie VERNET Président du CROS ;
 - Madame DEGUILHEM, Directrice régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Franche-Comté ;
 - M. SAILLARD Maire de de Champagnole ;
 - M. Marcel BOUILLON Président d'honneur de la Ligue.

Ouverture de l'assemblée générale par le Président de la ligue

« Le quorum des membres présents étant atteint, je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2015 de la Ligue de Franche-Comté de Pétanque et Jeu Provençal.

Le Comité Directeur la Ligue et son Président sont très heureux de vous recevoir et vous souhaitent la bienvenue.

Je vous présente les excuses de plusieurs personnalités :

- Madame Marie-Guite DUFFAY présidente du Conseil Régional de Franche-Comté ;
- Madame Fabienne DEGUILHEM, Directrice régionale de la DRJSCS (réserve électorale) ;
- Madame Françoise VESPA, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Jura chargée des sports ;
- M. Jean-Marie VERNET Président du CROS ;
- M. SAILLARD Maire de de Champagnole ;
- M. Claude AZEMA Président de la F.I.P.J.P. ;
- M. Marcel BOUILLON, Président d'honneur de la Ligue.

Bienvenue à vous toutes et tous, dirigeants de comités et de clubs ainsi qu'à Denis LHOMME, ancien Président de la Ligue. J'adresse mes remerciements au Comité du Jura et à son Président Paulo ainsi qu'à Jean BINDA Président du club local du Carreau Champagnolais qui nous offrent le café d'accueil et le vin d'honneur à l'issue de notre Assemblée Générale.

Avant l'ouverture de l'ordre du jour, je souhaite un prompt rétablissement aux dirigeants et licenciés malades, hospitalisés ou en convalescence.

L'année 2015 n'a pas épargné notre ligue, nos comités et nos clubs, nous avons perdu malheureusement au sein de nos clubs de nombreux dirigeants et licenciés. Aujourd'hui, j'y associerai, si vous le voulez bien, toutes les personnes qui ont été touchées par les attentats de Paris, il y a juste un mois, moment atroce et inhumain qui restera gravé pour toujours dans nos esprits.

Que nos valeurs sportives et conviviales persistent dans ce monde de plus en plus fou où le sens des valeurs est de plus en plus bafoué.

Pour toutes les victimes innocentes du terrorisme, pour tous nos proches, qui nous ont quittés, je vous invite à observer un instant de recueillement.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous informe que je n'ai pas reçu de questions écrites à inscrire en questions diverses».

Allocution du Président du comité du Jura

- M. le Président de la Ligue de Franche-Comté ;
- MM. les Présidents de comités départementaux ;
- M. Denis LHOMME, ancien Président de la Ligue ;
- Mesdames, Messieurs les membres de la Ligue ;
- Mesdames, Messieurs les membres de la commission électorale ;
- Madame, Monsieur les vérificateurs aux comptes ;
- Mesdames, Messieurs les membres du CD 39.

Je vous souhaite la bienvenue à Champagnole dans le Jura. Dans ce tracé ferroviaire assez touristique, communément appelé la Ligne des Hirondelles, qui relie Dole à Saint Claude se trouve cette cité

jurassienne, appelée joliment la Perle du Jura. Depuis plusieurs décennies, la ville est reconnue pour son dynamisme et quelques grands noms du sport y sont nés : Sylvain GUILLAUME, spécialiste du combiné nordique et Grégory PUJOL, ancien footballeur professionnel, aujourd'hui entraîneur. Par ailleurs, le club de pétanque est ici une véritable institution. Créé en 1974, le fameux « carreau Champagnolais » n'a jamais cessé d'être un vivier des grands champions et le lieu de multiples compétitions départementales, régionales et nationales. C'est l'occasion d'honorer tous les bénévoles et dirigeants de ce club avec deux présidents emblématiques : Jean BINDA et Gérard JAMES.

C'est la première fois que me revient cette fonction protocolaire bien agréable qui est celle de vous accueillir. Alors oui, chers collègues, soyez les bienvenus à cette assemblée générale 2015 car, lorsque je repense à toutes les précédentes, finalement, ce qui ressort à chaque fois, c'est ce moment de convivialité, de partage et d'amitié. Bien sûr, certaines années électorales, toujours chez nos amis du Territoire, nourrissaient parfois quelques tensions, presque totalement oubliées au moment où notre ami Joseph ILLANA nous réunissait autour d'une table pleine de chaleur et de rire.

Notre Ligue, notre petite ligue de Franche-Comté est digne de ses engagements : c'est parce que nous avons travaillé main dans la main, avec nos différences mais surtout nos ressemblances que nous avons mené un combat juste et pérenne : celui de la formation. Inévitablement, cet investissement nous a rapprochés, nous apprécions nous revoir de temps à autre et nous nous inspirons mutuellement. Au moment où notre fédération nous a frappés si cruellement, beaucoup ont cru qu'on ne s'en relèverait pas. C'était oublier une chose : la solidarité dont nous avons fait preuve.

Compte tenu de l'ancienneté de certains d'entre vous, je ne suis qu'un tout petit maillon mais, comme je l'ai dit le 28 novembre dernier lors de mon rapport moral en assemblée générale, je n'ai jamais regretté d'être l'un des vôtres depuis 15 ans.

Ainsi, je souhaite à toutes et tous une bonne assemblée générale de la Ligue de Franche-Comté. La formule protocolaire veut qu'on ajoute qu'elle soit constructive, néanmoins, nous savons tous que l'année 2016 sera tournée vers un autre horizon où seules les vignes me sembleront attrayantes.

C'est une autre construction, une autre vision du territoire qui nous attend imposée par ceux qui ne se soucient guère de notre identité.

Et avec un peu d'humour :

Soyons tous prudents, vigilants, francs et comtois,
En sirotant un verre de Champlitte et un petit Arbois,
Préparons l'avenir avec une Morteau à la main,
Malheur si la moutarde nous perturbe le tarin,
D'un coup de comté, le chaource prendra la course,
Et le brillat savarin se boira avec un savagnin.

Meilleurs vœux à tous.

Merci.

Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2014

Aucune remarque n'étant formulée, sur demande du Président, le compte-rendu de l'assemblée générale du 14 décembre 2014 à Burgille est adopté à l'unanimité.

Rapport moral de Jean-Marie MARAUX

Président de la Ligue de Franche-Comté

Messieurs les Présidents des Comités,
M. Denis LHOMME, ancien Président de la Ligue,
Mesdames, Messieurs, les Présidents(es) et dirigeants (es) de clubs,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur, des Comités et de la Ligue,
Mesdames et Messieurs.

Nous voici réunis pour notre Assemblée Générale 2015 après une saison bien compliquée aussi bien sportivement qu'administrativement et aussi une année 2016 qui va être très intéressante pour le futur de notre discipline sportive franc-comtoise avec la réforme territoriale de notre république qui va impacter notre Ligue et son fonctionnement.

Vous comprendrez que mon rapport sera principalement orienté sur le plan général et je laisserai la parole aux différents responsables des commissions de notre Ligue qui vous présenteront dans le détail les différentes actions de notre saison 2015. Je voudrais saluer tout particulièrement le nouveau président du Comité du Doubs Michel THOMAS qui a succédé à Daniel CORDIER lors de la dernière assemblée générale du Comité du Doubs.

Aujourd'hui, comme vous le savez, le Comité Directeur de la Ligue et son président ont été basement attaqués sur l'organisation administrative des championnats de Ligue « triplète vétéran, doublette et triplète jeu provençal ». Un appel anonyme à un membre du Comité Directeur national a tout déclenché et la suite donnée par nos responsables nationaux a provoqué la disqualification de nos équipes pour les championnats de France 2015. Oui, nous savions que nous ne respectons pas à la lettre les principes de qualification pour les championnats de France en question mais nos championnats de Ligue étaient appréciés de nos joueurs car le mode « open » apportait des satisfactions aussi bien aux équipes qu'aux organisateurs avec une bonne participation de nos quatre comités. La sanction sportive prononcée à l'encontre des équipes qualifiées était inappropriée et une sanction à notre encontre, nous les dirigeants, aurait été beaucoup plus logique. Malgré nos différentes procédures d'appel auprès du Comité National Olympique et Sportif, nous n'avons pu obtenir gain de cause car le dossier a été jugé sur le fonds et non sur la forme. Notre Comité Directeur a démissionné dans son ensemble en juin en soutien à nos équipes disqualifiées afin de montrer notre mécontentement à nos dirigeants nationaux. Je voudrais aujourd'hui relever la solidarité de l'ensemble des membres du Comité Directeur de la Ligue dans cette épreuve sans oublier la parfaite tenue de nos équipes qui se sont déplacées aux championnats de France pour représenter notre Ligue.

Un grand merci pour leur fair-play et leur compréhension même si le fait de ne pas jouer à un championnat de France est incompréhensible pour des équipes qui ont obtenu brillamment leur qualification sur le terrain de jeu. Le mois de juillet a été compliqué et puis, après avoir analysé avec recul et à froid la situation, j'ai décidé de relancer une élection d'un nouveau comité directeur de la Ligue car il nous fallait penser à l'avenir de notre pétanque franc-comtoise. J'ai reçu à ce moment-là beaucoup de soutien et je remercie toutes les personnes qui m'ont apporté leur confiance et leur motivation. Une assemblée générale extraordinaire nous a permis de constituer un nouveau comité directeur afin d'assurer la fin du mandat de notre Ligue qui se terminera fin 2016. Le Comité Directeur m'a apporté son soutien et nous nous sommes répartis les postes avec quelques changements notamment au niveau du secrétariat général.

Je veux remercier l'ancien secrétaire général Patrick GALMICHE qui a souhaité laisser sa place mais qui continue à assurer la Commission technique régionale qui est très active avec des actions précises pour nos jeunes et leurs dirigeants. Patrick a assuré un travail remarquable au niveau du secrétariat avec des compétences et une disponibilité hors pair. J'ai eu un grand plaisir à travailler à ses côtés et croyez-moi, il savait me relancer lorsque je m'écartais de la bonne route et nous étions très complémentaires, lui très organisé et moi un peu brouillon, il faut bien le dire et je le reconnais bien volontiers. Merci Patrick.

Pour le remplacer à ce poste si important, j'ai souhaité obtenir un dirigeant du comité du Doubs afin d'équilibrer les fonctions au sein du bureau directeur de notre Ligue. Je remercie Philippe CATTELET d'avoir accepté cette tâche avec beaucoup de motivation. Après une période d'adaptation bien compréhensible au regard du travail à accomplir, je peux vous assurer que Philippe a vite compris notre mode de fonctionnement et ses compétences sont à

la hauteur de la tâche. Merci Philippe pour ton engagement et ta motivation. Pour les autres postes, les principaux responsables ont repris leurs fonctions antérieures avec le duo Emilie et Robert à la Trésorerie et Paulo au secrétariat adjoint, sans oublier nos vice-présidents Joseph et Jean Marie qui sont les sages de notre Comité Directeur avec leur longue carrière de dirigeants. Tous les membres du Comité Directeur se sont investis dans les différentes commissions montrant leur motivation à travailler en équipe.

Je tiens à vous remercier tous et toutes de m'avoir accordé votre confiance afin de continuer notre travail pour nos licenciés et je vous dis aujourd'hui que je serai très attentif au respect de nos règlements fédéraux et qu'aucune dérogation ne sera accordée. Nous allons tout mettre en place pour satisfaire nos licenciés et nos dirigeants.

Notre Ligue est stable dans ses effectifs même si nous devons faire des efforts envers les jeunes en essayant de nous rapprocher du milieu scolaire en se basant sur les différentes conventions nationales existantes.

Du côté des résultats sportifs, notre Ligue a été relativement performante avec des places correctes aux divers championnats de France. Je félicite tous les champions de ligue et de comités 2015 en n'oubliant pas les champions CDC, CRC et aussi nos équipes engagées en CNC et en Coupe de France.

Je laisserai à Joseph le soin de vous rendre compte des résultats détaillés.

Pour les compétitions organisées en 2015, je remercie les clubs qui ont accueilli des championnats régionaux et qui ont organisé des concours nationaux et régionaux. Je souhaite pleine réussite à ceux qui en accueilleront pour la saison 2016.

Notre Ligue a une situation financière correcte avec un budget de 44 450.00 € mais nous devons rester vigilants car nos dépenses augmentent et nos recettes diminuent quelque peu et pour 2016, nous avons dû prendre dans nos fonds propres pour assurer l'équilibre budgétaire. Notre trésorière Emilie vous présentera toutes les données financières de 2015 et le prévisionnel 2016.

Pour équilibrer nos finances, nous devons solliciter les collectivités territoriales et les services de l'État afin d'obtenir des subventions absolument nécessaires au développement de notre sport Pétanque et aujourd'hui, j'adresse mes remerciements les plus vifs aux différents partenaires :

- le Conseil Régional de Franche-Comté ;
- la Direction régionale de la Cohésion sociale et de la protection des mineurs avec le CNDS ;
- les Conseillers régionaux et départementaux et les élus locaux qui dans nos manifestations aident les clubs par l'intermédiaire du Fonds d'animation locale.

Pour revenir à notre rôle de formation, je remercie les responsables du CROS de Franche-Comté qui mettent en place des actions très enrichissantes de formation pour nos dirigeants bénévoles.

Maintenant, je me dois de vous donner des informations importantes pour notre Ligue pour l'année 2016, une année placée sur la réforme territoriale et ses incidences sur le fonctionnement de nos instances, comités, Ligue et Fédération. Les principales modifications seront les suivantes et nous aurons une présentation lors du Congrès de Montluçon en janvier 2016 :

- les ligues deviendront des Comités Régionaux ;
- les statuts types fédéraux et des ligues seront modifiés ;
- les clubs devront respecter les statuts types fédéraux pour être affiliés ;
- les ligues actuelles arrêteront leurs comptes lors des assemblées générales qui auront lieu au plus tard en décembre 2016.

Il restera ensuite, 6 mois pour régler les formalités des fusions qui seront mises en place pour fin juin 2017, au plus tard.

Il faut rajouter qu'en principe, les anciennes ligues deviendraient des commissions territoriales qui leur permettraient de gérer la partie sportive puisque notre fédération souhaiterait garder les qualifications aux championnats de France au niveau des anciennes ligues.

Il est bien évident qu'il est nécessaire de se rapprocher durant 2016 de la Ligue de Bourgogne afin de préparer le futur comité régional Bourgogne – Franche-Comté qui sera le référent pour la partie administrative notamment au niveau des dossiers de subventions au CNDS et à la nouvelle Région.

En 2016, nous allons rencontrer nos amis bourguignons afin de connaître nos méthodes et tenter de définir une harmonisation pour le fonctionnement du futur comité régional. Je vous soumettrai l'organisation de réunions avec les bureaux des 2 Ligues et les présidents des Comités en alternant les réunions à Dijon et à Besançon.

Nous n'avons pas le choix et nous devons travailler ensemble afin de préparer l'avenir de notre Pétanque sans perdre de vue nos instances locales que sont, nos comités, nos clubs et nos licenciés.

Je vous dirais juste un petit mot de notre fédération et de ses dirigeants nationaux. Ils sont en retard sur beaucoup de dossiers et notamment celui de la réforme territoriale qui aurait dû être traité depuis longtemps. Mais il y a d'autres priorités pour la plupart de nos dirigeants, il y a des élections qui approchent en 2017 pour le Comité Directeur fédéral, et là, on s'active tous azimuts en essayant de trouver des solutions pour assurer sa réélection. En ce moment, il faut définir le mode de scrutin pour ces prochaines élections et là, le Comité Directeur fédéral s'est prononcé pour le scrutin plurinominal et a rejeté la proposition du groupe de travail qui s'était prononcé pour un scrutin de liste bloquée.

La proposition de liste bloquée pour la gouvernance de la Fédération me semble tout à fait logique et adaptée puisqu'il faut à la tête de notre comité fédéral une équipe, un Président et un projet tout simplement. On voit bien actuellement avec le système actuel, les résultats qui sont catastrophiques avec des dirigeants qui ne peuvent et ne veulent plus travailler ensemble. Et, de plus, je trouve anormal et incompréhensible que ce soit le comité directeur national qui décide du mode de scrutin. Cette décision devrait être ratifiée par un débat et un vote au Congrès National 2016 afin que les Présidents des Comités Départementaux puissent se prononcer.

Comme vous le voyez, nous sommes partis dans une année 2016 qui sera une année de transition très importante pour l'avenir de notre Ligue mais je reste confiant afin de trouver les bonnes solutions pour assurer le développement de notre sport Pétanque dans notre belle région franc-comtoise.

Que notre Assemblée Générale 2015 puisse se dérouler dans une ambiance positive et constructive.

Je terminerai en vous souhaitant par avance de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année sportive 2016 à vos comités, à vos clubs et à tous vos licenciés sans oublier tous vos bénévoles.

Merci de votre attention. »

Rapport moral de Philippe CATTELET

Secrétaire général

« Mesdames, Messieurs,

Bien que retraité, je suis le « jeunot » dans ce comité directeur, puisque récemment élu lors de l'AGE du mois d'août ayant succédé à la démission du comité directeur évoquée par Jean-Marie. Je ne vais donc pas faire le malin, d'autant que je succède à Patrick GALMICHE dont notre président vient de vous faire l'éloge. Eloge justifié, car je puis vous dire que si c'était la routine pour Patrick, pour ce qui me concerne préparer une assemblée générale de la ligue pour la première fois a généré un peu de stress...

Aussi, je tiens à remercier celles et ceux qui m'aident depuis ma nomination et/ou dans la préparation de cette assemblée générale, en partageant les tâches incombant au secrétariat général :

- notre président pour ses conseils avisés ;
- Paulo DE BASTOS pour la rapidité et la concision de ses comptes rendus de réunion de comité directeur ;
- Robert DEVOILLE, Joseph ILLANA, Emilie MARAUX, Jean-Marie TOURNIER qui ont accompli un travail essentiel en amont de cette assemblée ;
- et enfin celles et ceux, dont les présidents de commissions de notre ligue, qui ont contribué, par les documents de synthèse qu'ils m'ont transmis, aux travaux préparatoires de cette assemblée générale.

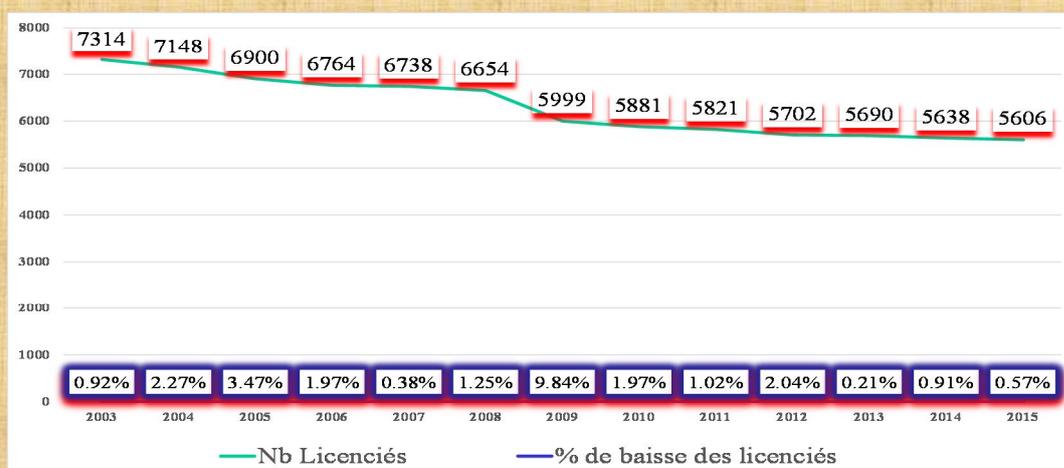
Je vais maintenant vous présenter quelques chiffres relatifs aux effectifs de notre ligue :

Evolution de l'effectif de la ligue

Année	Nombre de licenciés	% de baisse des licenciés
2003	7314	0.92%
2004	7148	2.27%
2005	6900	3.47%
2006	6764	1.97%
2007	6738	0.38%
2008	6654	1.25%
2009	5999	9.84%
2010	5881	1.97%
2011	5821	1.02%
2012	5702	2.04%
2013	5690	0.21%
2014	5638	0.91%
2015	5606	0.57%

Depuis 2002, notre ligue a perdu 1775 licenciés soit quasiment 16 % de ses effectifs.

Baisse du nombre de licenciés de la ligue depuis 13 ans : 5606 en 2015 contre 7314 en 2003



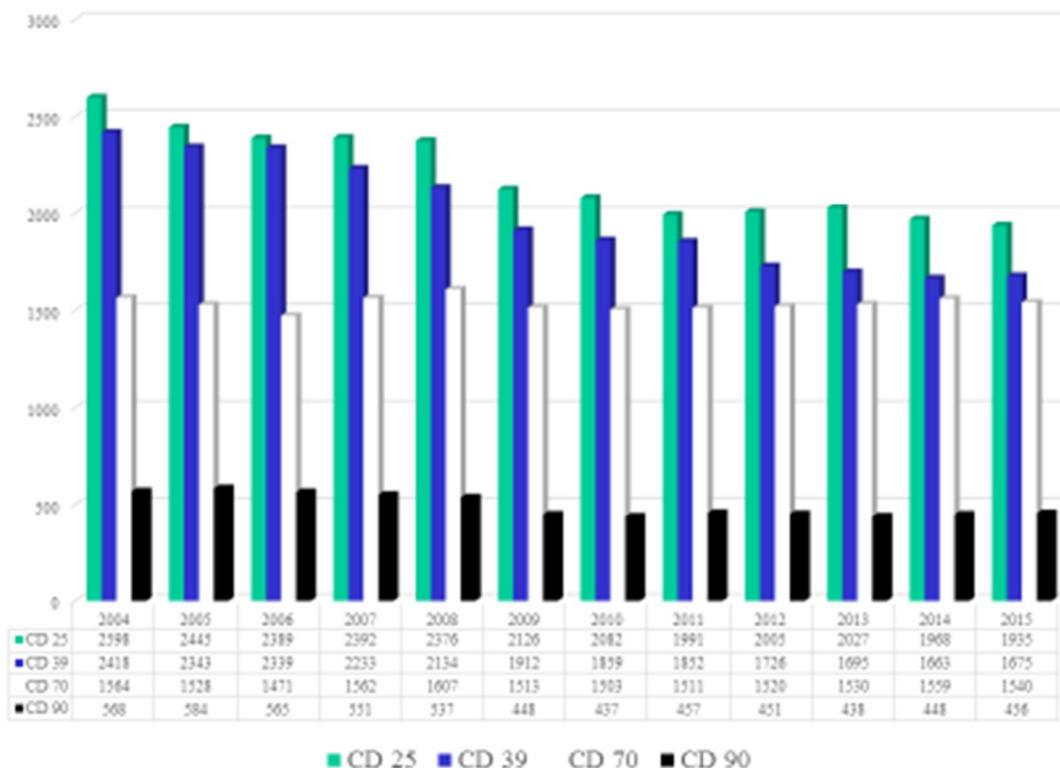
L'éventuelle entrée aux JO des sports de boule et la surmédiasation de notre sport qu'elle générerait permettrait-elle d'enrayer la baisse des licenciés de notre ligue constante depuis 13 ans ?

Effectifs des quatre comités départementaux

Catégories		CD25	CD39	CD70	CD90	ToTal	
Senior	Masculin	1518	1224	1070	317	4129	
Senior	Féminin	318	311	316	85	1030	
Juniors	Masculin	16	22	20	11	69	
Juniors	Féminin	2	8	5	2	17	
Cadets	Masculin	33	51	52	15	151	
Cadets	Féminin	11	4	11	4	30	
Minimes	Masculin	19	30	30	6	85	
Minimes	Féminin	5	9	13	6	33	
Benjamins	Masculin	10	10	15	7	42	
Benjamins	Féminin	3	6	8	3	20	
totaux		2015	1935	1675	1540	456	5606
Comparatif 2015/2014	2014	1965	1660	1557	450	5632	
	écart	-30	15	-17	6	-26	
	%	-1.53	0.90	-1.09	1.33	-0.46	

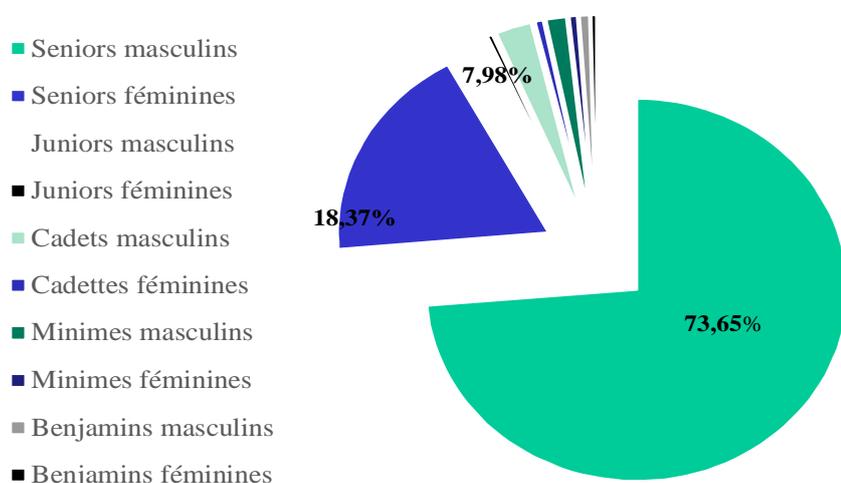
Le CD 90 confirme la hausse de 2014 (+ 10 licenciés) alors que le CD 39 en baisse en 2014 repart légèrement à la hausse cette année. Le CD 25 est toujours sur une tendance baissière alors que le CD 70 ne confirme pas la hausse de 2014.

Evolution sur 12 ans des effectifs des quatre CD



Sur 12 ans, quasi stabilité du CD 70, baisse de 19,71 % du CD 90, de 25,51% du CD 25 et de 30,73 % du CD 39.

Répartition par catégories



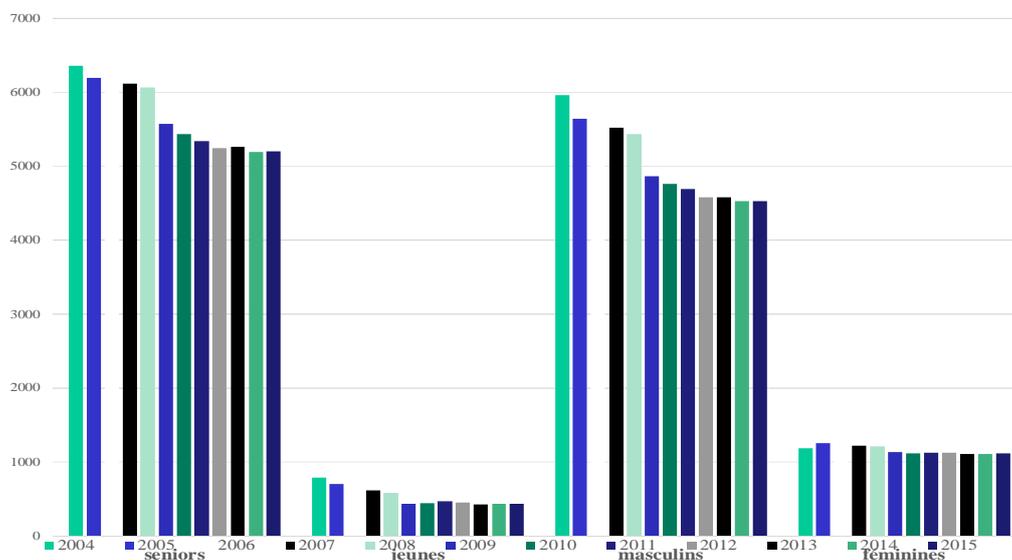
Les ratios des séniors masculins et féminins ainsi que des jeunes sont stables par rapport à ceux de 2014.

Comparatif licenciés 2015/2014 par catégorie

Catégories	Licences 2014	Licences 2015	Différence 2015/2014 en nombre
Seniors masculins	4185	4129	-56
Seniors féminins	1012	1030	18
Juniors masculins	76	69	-7
Juniors féminines	19	17	-2
Cadets masculins	134	151	17
Cadets féminines	27	30	3
Minimes masculins	96	85	-11
Minimes féminines	29	33	4
Benjamins masculins	38	42	4
Benjamins féminines	22	20	-2
Total séniors	5197	5159	-38
Total jeunes	441	447	6
Total masculins	4529	4476	-53
Total féminins	1109	1130	21
Total général	5638	5606	-32

En 2012, les chiffres nationaux des sports les plus pratiqués situent la pétanque au 11^{ème} rang avec 397 512 licenciés dont 16% de femmes. A titre de comparaison, la ligue de Franche-Comté compte, en 2015, 1130 féminines, soit 20,16% du total licenciés.

Evolution des quatre principales catégories sur 12 ans



Depuis douze ans, les quatre catégories sont en baisse : 5,73 % pour les féminines, 18,09 % pour les séniors, 24,03 % pour les masculins et 44,32 % pour les jeunes.

Nombre de clubs par comité départemental

Année	CD25	CD39	CD70	CD90	LIGUE
2013	40	26	34	9	109
2014	40	27	33	8	108
2015	39	29	30	8	106
2014	37	30	30	8	105

Pour le CD 25 : dissolution des clubs de Clerval (0116) et de la pétanque des Roches (0209). Pour le club « la Citadelle » la décision de « mise en sommeil » ou de dissolution n'est pas connue à ce jour. Création du club de Fraisans pour le CD 39.

Rapport financier d'Émilie MARAUX

Trésorière générale

Ligue de Franche-Comté F.F.P.J.P Comptes d'exploitation & Bilan de l'Exercice 2015

Recettes	
Subventions	9 096,19 €
FFPJP (indemnités Championnats de France)	1 596,19 €
CNDS 2015	4 500,00 €
Conseil Régional	3 000,00 €
Licences + participation coupe des clubs	11 318,00 €
CD 25	3 922,00 €
CD39	3 320,00 €
CD70	3 022,00 €
CD90	1 054,00 €
Inscriptions Championnats	17 000,00 €
Triplettes Jeu Provençal	780,00 €
Doublettes Jeu Provençal	624,00 €
Triplettes masculins	4 440,00 €
Doublettes féminins & masculins	3 800,00 €
Tête à Tête féminins	516,00 €
Tête à Tête masculins	2 080,00 €
Triplettes mixtes	1 056,00 €
Triplettes Vétérans	696,00 €
Doublettes Mixtes	1 784,00 €
Triplettes féminins	864,00 €
Triplettes mixtes vétérans	360,00 €
Marathon jeunes	800,00 €
Participation 4 CD	800,00 €
Divers	474,64 €
Intérêts	474,64 €
Transfert de Compte / Compte	0,00 €
Total des recettes	38 688,83 €

Dépenses	
Protection Juridique	100,00 €
Protection juridique	100,00 €
Frais de Fonctionnement	1 332,77 €
Frais secrétariat	217,29 €
Frais postaux	80,88 €
Frais déplacement membres	740,00 €
Frais bancaires	64,80 €
Photocopieur, relieuse	229,80 €
AG, Réceptions, Relations publiques	2 517,00 €
Assemblée Générale Burgille	1 112,00 €
Frais salle réunion	1 054,10 €
Congrès national	350,90 €
Championnats de France	20 135,85 €
Triplettes Jeu Provençal	1 297,60 €
Doublettes Jeu Provençal	1 543,84 €
Triplettes masculins	2 347,70 €
Triplettes Féminins	1 191,60 €
Doublettes masculins + tât féminin	2 077,50 €
Doublettes Féminines + t à t masculin	1 542,60 €
Triplettes Jeunes	2 915,00 €
Triplettes Vétérans	1 277,10 €
Doublettes mixtes	1 044,60 €
Triplettes promotion	1 191,60 €
Tenues	3 706,71 €
Récompenses	1 463,64 €
Diplômes	
Coupes et trophées	1 463,64 €
Commissions	6 258,74 €
Finances	346,20 €
Disciplines	141,81 €
Arbitrage	2 552,55 €
Féminine	568,52 €
Technique	1 212,30 €
Jeunes	1 437,36 €
Divers	7 981,95 €
Reversion + aide Nationaux	494,80 €
CRC & CNC + trip mixte + trip vétérans	7 219,72 €
Journées des dirigeants	0,00 €
Cotisation Cros	267,43 €
Total des dépenses	39 789,95 €

solde 2014	59 528,36 €
crédit 2015	38 688,83 €
déplacements dirigeants	1 347,81 €
dons dirigeants	-1 347,81 €
débit 2015	39 789,95 €
avoir au 22/11/2015	58 427,24 €

Avoir au 26/11/2014	
Compte CMDP 226675345	14 302,58 €
Livret Bleu 226675360	11 622,69 €
Compte Tonic + 226675363	27 384,74 €
Compte Tonic + 226675364	2 875,41 €
opérations non rapprochées 2014	3 342,94 €
total en caisse	59 528,36 €

Avoir au 22/11/2015	
Compte CMDP 226675345	14 455,60 €
Livret Bleu 226675360	11 771,54 €
Compte Tonic + 226675363	27 679,57 €
Compte Tonic + 226675364	2 906,37 €
total en caisse	56 813,08 €
facture à débiter	- 1 592,03 €
facture à créditer	3 048,19 €
régularisation sur recettes et dépenses antérieures	158,00 €
total réel	58 427,24 €

Solde débiteur de -1 101,12 €

Rapport des vérificateurs aux comptes

Les deux vérificateurs aux comptes sont Djamila PRENAT et Rémi BOUDAUX. Djamila donne lecture de leur rapport (annexe 1). Les vérificateurs aux comptes approuvent le bilan financier 2015 et engagent l'assemblée générale à donner quitus à la trésorière générale.

Approbation du bilan financier 2015

Le bilan financier 2015 est approuvé à l'unanimité.

Comptes rendus des championnats de Ligue 2015

Robert DEVOILLE

• *Participation*

Robert DEVOILLE commente la participation aux championnats et qualificatifs de Ligue :

« Le principe de diffuser les inscriptions une journée avant le tirage est bon car pas de retraitage causé par l'oubli d'inscriptions. Cette année l'on ne peut pas trop faire des statistiques pas de qualificatif triplete provençal en 2014.

Quelques remarques :

En triplete senior masculin +20, féminin +14, promotion -24, vétérans -34, vétérans mixte -8.

En doublette mixte -77, masculin +21, féminin +7, jeu provençal -3.

Au tête à tête masculin -92, féminin -24.

Participation globale seniors 4250 pour 4299 soit -49>> -1.153%.

Participation globale des jeunes 257 pour 244 soit +13>> +5.058%.

Participation de 30/39 clubs pour le CD25, 23/29 clubs pour le CD 39, 23/30 pour le CD70, 6/8 pour le CD90, soit 82 clubs pour la Ligue, égal à 2014.

Je constate que le problème est récurrent pour se faire régler les frais d'inscriptions malgré plusieurs relances par mail et courrier. Faut-il revenir à l'ancienne méthode pour les inscriptions (inscriptions par courrier avec chèque de règlement) ? Enfin je souligne à nouveau que toute inscription à un championnat ou qualificatif est due si elle figure sur le tirage de ce championnat ou qualificatif.

• *Résultats*

Championnat **tête-à-tête benjamins** à Villers le lac le 24 mai **11 joueurs** - 6 en 2014

Arbitre : CD25

Délégué : Pascal Maugain

Pas de championnat de France

Résultats

Finaliste : Lévêque Marine de Gy (70)

Champion : **Cote Mathéo de Moirans** (39)

Championnat **tête-à-tête minimes** à Villers le lac le 24 mai **21 joueurs** - 24 en 2014

Arbitre : CD25

Délégué : Pascal Maugain

Pas de championnat de France

Résultats

Finaliste : Deliot Evan de Champvans (39)

Champion : **Jarjat Quentin de Moirans** (39)

Championnat **tête-à-tête cadets** à Villers le lac le 24 mai **31 joueurs** - 30 en 2014

Arbitre : CD25

Délégué : Pascal Maugain

Pas de championnat de France

Résultats

Finaliste : Villet Jordan de Champagnole (39)

Champion : **Lagirarde Teddy** de Lure (70)

Championnat **tête-à-tête juniors** à Villers le lac le 24 mai **9 joueurs** - 10 en 2014

Arbitre : CD25

Délégué : Pascal Maugain

Pas de championnat de France

Résultats

Finaliste : Gaugier Sulyvan ABJ (39)

Champion : **Tremaud Benjamin** de Champvans (39)

Championnat **tête-à-tête féminin** à Port sur Saône le 3 mai **132 joueuses** - 148 en 2014

Arbitre : Georges Lameiras

Délégué : Bernard Caritey

1 équipe qualifiée au championnat de France à Pau (64) les 12 et 13 septembre

Résultats

½ finalistes : Goyot Guylaine de l'US Vesoul (70)

Croissant Fabienne de Bletterans (39)

Finaliste: Bourgeois - Besançon Frédérique St Claude (39)

Championne : **Flagel Mélanie** de St Claude (39)

Championnat **tête-à-tête seniors** à Port sur Saône le 3 mai **527 joueurs** - 612 en 2014

Arbitre : Jean Locatelli

Délégué : Bernard Caritey

1 équipe qualifiée au championnat de France à Troyes (10) les 11 et 12 juillet

Résultats

½ finalistes : Teixeira Adelino d'Arc les Gray (70)

Akgun Jessie de l'US Vesoul (70)

Finaliste: Picon Julien de la Vesontio (25)

Champion : **Janod Nicolas** de l'ABJ (39)

Championnat **doublettes benjamins** à Montferrand (25) le 12 avril **8 équipes** - 2 en 2014

Arbitre : CD 25

Délégué : Pascal Maugain

Pas de championnat de France

Finalistes : Faivre Noa – Lévêque Maxime de Gy. (70)
Champions : **Locatelli Léo – Monnier Arthur** de l'ABJ (39)

Championnat **doublettes minimes** à Montferrand (25) le 12 avril **18 équipes** - 09 en 2014

Arbitre : Du CD 25

Délégué : Pascal Maugain

Pas de championnat de France

Finalistes : Durand Lucas – Buisson Estéban de Champvans (39)

Champions : **Jarjat Quentin – Papin Alexis** de Moirans (39)

Championnat **doublettes cadets** à Montferrand (25) le 12 avril **26 équipes** - 09 en 2014

Arbitre : Du CD 25

Délégué : Pascal Maugain

Pas de championnat de France

Finalistes : Monnet Christophe – Blondeau Corentin de la Gouriboule (39)

Champions : **Pichety Yohan – Lugand Vincent** de l'ABJ (39)

Championnat **doublettes juniors** à Montferrand (25) le 12 avril **10 équipes** - 4 en 2014

Arbitre : Du CD 25

Délégué : Pascal Maugain

Pas de championnat de France

Finalistes : LeLoet Yoen – Grosse Maxime de Champagnole (39)

Champions : **Janvier Lucas – Breze Alexis** de Moirans (39)

Championnat **doublettes mixtes** à St Claude le 17 mai **222 équipes** - 299 en 2014

Arbitre : Michel Ardry

Délégué : Michel Perrussel

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Rennes (35) les 25 et 26 juillet

Résultats

½ finalistes : Dayet Dominique - Marechal Michel de St Claude (39)

Evaristo Sylviane – Pernet Mathieu de Lure (70)

Finalistes : Lods Christelle – Lods Jonathan de Pont de roide (25)

Champions : **Janod Mathilde – Janod Nicolas** de l'ABJ (39)

Championnat **doublettes féminines** à Montferrand (25) le 12 avril **116 équipes** - 107 en 2014

Arbitre : Jean-Pierre Clément

Délégué : Pascal Maugain

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Troyes (11) les 11 et 12 juillet

Résultats

½ finalistes : Garnier Vanessa - Wutrich Nathalie JPP (25)

Bolle-Reddat Séverine – Clerc Christiane JPP (25)

Finalistes : Baccheti Alexandra – Franquin Nathalie Vesontio (25)

Championnes : **Dumont Laurie - Glab Cassandra** Poligny (39)

Championnat doublettes seniors à Montferrand (25) le 12 avril 361 équipes - 334 en 2014

Arbitre : Michel Perrussel

Délégué : Pascal Maugain

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Pau (64) les 12 et 13 septembre

Résultats

½ finalistes : Sureda Thierry - Cheveau Gwénaël de Valdoie (90)
Reinhardt David - Prud'Homme Kévin de la Boroillotte (25)
Finalistes : Grandjean Luc - Akgun Jessie de l'US Vesoul (70)
Champions : **Maraux Jérémy – Jacquin Sébastien** Mont sous Vaudrey (39)

Championnat **doublettes jeu provençal** à Villers le lac (25) les 23 et 24 mai **78 équipes** - 80 en 2014

Arbitre : Michel Perrussel

Délégué : Pascal Maugain

2 équipes qualifiées pour le championnat de France à Montauban (82) du 28 au 30 août

Résultats

½ finalistes : Tournoux Roger – Humbert Laurent de la PFC (25)
Abad Cyril – Rieth Antoine d'Offemont (90)
Finalistes: Godtler Thomas – Antao Carlos de Lure (70)
Champions : **Frachebois Janick – Marengi Jean-Pierre** PFC (25)

Championnat **triplettes benjamins** à Valdoie (90) le 14 juin **2 équipes** 2 en 2014

Arbitres : Daniel Marini – Christophe Plançon

Délégué : Joseph Illana

Pas de championnat de France

Résultats

Finalistes : Fath Kévin – Fath Yohan – Almeida Thomas d'Offemont (90)
Champions : **Locatelli Léo – Monnier Arthur – Glasson Kim** N.H (39)

Championnat **triplettes minimes** à Valdoie (90) le 14 juin **7 équipes** - 12 en 2014

Arbitres : Daniel Marini – Christophe Plançon

Délégué : Joseph Illana

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Nevers (58) les 22 et 23 août

Résultats :

½ finalistes : Papin Alexis – Monnet Natacha – Arrigoni Gianni NH (39)
Fumez Mathis – Philippon Florentin – Keigerlin Théo NH (25)
Finalistes : Gyssel Nathan – Deliot Evan – Jounot Cément NH (39)
Champions : **Bourgeon Estelle - Ardriot Vincent – Bigueur Lucas** de Champvans (39)

Championnat **triplettes cadets** à Valdoie (90) le 14 juin **14 équipes** - 14 en 2014

Arbitres : Daniel Marini – Christophe Plançon

Délégué : Joseph Illana

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Nevers (58) les 22 et 23 août

Résultats

½ finalistes : Villet Thibaut – Girod Julian – Blondeau Corentin NH (39)
Laurot Mathis – Winterstein Mano – Le Menny Mike (25)
Finalistes : Deliot Mathis – Nicod Nathan – Grillot Thibault de Champvans (39)
Champions : **Relion Mathieu - Bayram Hamza - Courbet Anthony** de Champvans (39)

Championnat **triplettes juniors** à Valdoie (90) le 14 juin **5 équipes** - 8 en 2014

Arbitres : Daniel Marini – Christophe Plançon

Délégué : Joseph Illana

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Nevers (58) les 22 et 23 août

Résultats

Finalistes : Janvier Lucas – Breze Alexis – Cabaud Thomas de Moirans (39)

Champions : **Dury Kélian – Alves Jayson – Berres Lucas N.H.** (39)

Championnat **triplettes seniors féminines** à Valdoie le 19 avril **73 équipes** - 58 en 2014

Arbitres : Yves Cordier

Délégué : Joseph Illana

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Montauban (82) les 27 et 28 juin

Résultats

½ finalistes : Soletti Martine, Daclin Valérie, Rousselot Emart Eliane ABJ (39)

Py Sylvia, Boisson Nadine, Bresson Marie-Rose de l'US Vesoul (70)

Finalistes : Dayet Dominique, Flagel Mélanie, Giovannini Louisa de St Claude (39)

Championnes: **Matthey-Doret Gaëlle, Guillot Emilie, Poux Nathalie** de la JPP (25)

Championnat **triplettes seniors masculins** à Valdoie le 19 avril **185 équipes** - 166 en 2014

Arbitres : Denis Lhomme

Délégué : Joseph Illana

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Narbonne (11) les 05 et 06 septembre

Résultats

½ finalistes : Frachebois Janick, Rouvelin Ludovic, Jouan Patrick de la PFC (25)

Almeida Jean-Philippe, Lods Jonathan, Tatu Benjamin de Pont de roide (25)

Finalistes : Maraux Jean-Marie, Maraux Jérémy, Jacquin Sébastien de Mont sous Vaudrey (39)

Champions : **Grandjean Luc, Akgun Jessie, Pereira Victor** de l'US Vesoul (70)

Championnat **triplettes seniors des Promotions** à l'Asmb le 21 mars **184 équipes** - 208 en 2014

Arbitres : Michel Ardry

Délégué : François Illana

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Montauban les 27 et 28 juin

Résultats

½ finalistes : Marceaux François - Gil Daniel-Esnault Sylvain de Arc les Gray (70)

Billey Guillaume- Bourgeon Dorian - Leroy Mathieu de Champvans (39)

Finalistes : Moureau Bernard – Locatelli Frédéric – Jouan Patrick de la PFC (25)

Champions : **Tesliski Serge – Monnier Nicolas – Lecomte Sébastien** de la JPP (25)

Championnat **triplettes vétérans** à Offemont le 16 avril **58 équipes** – 92 en 2014

Arbitre : Daniel Marini

Délégué : Michel Kubacki

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à St Cannat (13) les 13 et 14 juin

Résultats

½ finalistes : Py José, Valentin Gérard, Boisson Marceau de l'US Vesoul (70)

Orsat Bernard, Tournoux Roger, Vauthier Raymond PFC (25)

Finalistes : Illana François, Marzolla André, Reimbolt Gérard de l'Asmb (90)

Champions : **Rougey Micheline Doyen Jacques Boisson Jean-Marie** PCVR (70)

Championnat **triplettes mixtes vétérans** à Arc les Gray (39) le 04 juin 30 équipes - 64 en 2014

Arbitre : Michel Perrussel

Délégué : Michel Cuisenier

Pas de championnat de France

Résultats

½ finalistes : Boisset Josiane, Richard Christian, Decard Claude de l'Us Vesoul (70)
Gauthier Françoise, Bagnard Jean-François, Savoye Daniel de Bletterans (39)
Finalistes : Pierron Martine, Gautherot François, Wutrich Michel de la PFC (25)
Champions : **Pascal Nicole, Pascal Pierre, Michon Christian** de Damparis (39)

Championnat **triplettes Mixtes** à M/Vaudrey les 19 et 20 septembre **88** équipes 38 en 2014

Arbitre : Robert Devoille

Délégué : Michel Perrussel

Pas de championnat de France

Résultats

½ finalistes : Daclin Valérie – Pommier Denis – Douard Patrice de ABJ (39)
Gagliardi Anne – Legouhy Ludovic – Michel Alain de Salins (39)
Finalistes : Bernet Pauline - Gazzera Jérémy - Da Silva Louis de St Claude (39)
Champions : **Giovanini Louisa - Giovannini Frédéric - Secrétant Alain** de St Claude (39)

Championnat **triplettes Provençal** à Lure le 14 et 15 mars **68** équipes inscrites 65 présentes

Arbitre : Michel Perrussel

Délégué : Sylvia Py

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Vauvert (30)

Résultats

½ finalistes : Kubacki Michel – Remy Pascal – Sureda Thierry de Valdoie (90)
Fumez Cyril – Belot Patrick – Frachebois Janick de la PFC (25)
Finalistes : Richard Christian – Espinosa Franck – Sebert Nicolas de l'US Vesoul (70)
Champions : **Prost-Boucle Anthony - Prost-Boucle Kévin - Bugnot Benjamin** St Claude (39)

Comptes rendus des délégués aux championnats de France 2015 Joseph ILLANA

Vauvert (30) du 19 au 21 juin - triplette jeu provençal

Joueurs : **Prost-Boucle Anthony – Prost-Boucle Kévin – Bugnot Benjamin** de St Claude (39)

Délégué : Joseph Illana Compte rendu et appréciations d'ensemble :

DISQUALIFICATION de notre équipe

Troyes (10) les 11 et 12 juillet - tête à tête senior

Joueur : **Janod Nicolas** ABJ (39) Délégué : Joseph Illana

Bonne organisation.

Résultats

1^{ère} partie contre le Lot gagnée 13/9 -2^{ème} partie contre la ligue du Centre perdue 13 à 7 - Barrage partie contre le Lot gagnée 13/7. 1^{er} tour contre Rocher Dylan du Var (83) partie perdue 13/3.

Compte rendu : Belle prestation de Nicolas dans les poules, il perd une partie mais contre Dasnias un joueur très expérimenté « Dasnias ira en ½ finale ». En 1/32^{ème} il échoue après une très belle prestation contre le phénomène Dylan Rocher.

Appréciations d'ensemble : J'ai vécu un bon championnat avec un joueur sympathique.

Troyes (10) les 11 et 12 juillet - doublettes féminines

Joueuses : **Dumont Laurie - Glab Cassandra Poligny (39)** Délégué : Robert Devoille

Bonne organisation - Jeux : Parking gravillonné

Résultats

1^{ère} partie contre le Gers partie perdue 13 à 8 - 2^{ème} partie contre la Ligue Pays de Loire gagnée 13 à 05 - Barrage contre la Vienne perdu 13 à 12.

Compte rendu : Points difficiles dans notre terrain. Un regret nous ratons la gagne avec 2 boules en main.

Appréciations d'ensemble : Très bonne délégation, bon week-end.

Rennes (35) les 25 t 26 juillet - doublettes mixtes

Joueurs : **Janod Mathilde – Janod Nicolas de l'ABJ (39)** Délégué : Antoine Martinello

Organisation : Bonne.

Résultats

1^{ère} partie contre la Picardie perdue 13 à 2 - 2^{ème} partie contre les Bouches du Rhône perdue 13 à 6.

Compte rendu :

1^{ère} partie perdue contre la Picardie en 7 mènes et 55 mn. Bon terrain difficile au point, Mathilde et Nicolas n'ont pas joué ensemble face à une jeune et bonne équipe qui a accumulé la réussite sur 4 mènes mais dont la victoire est méritée. 2^{ème} partie perdue en 10 mènes. Partie équilibrée en milieu de jeu mais là encore, la différence s'est faite sur la réussite. Victoire néanmoins méritée des Bouches du Rhône.

Appréciations d'ensemble :

Cadre très agréable, temps ensoleillé et parfois couvert. Bons terrains, difficiles.

Une belle organisation. Rennes est une belle ville à visiter.

Pau (64) 12 et 13 septembre - individuel féminin

Joueuse : **Flagel Mélanie de St Claude (39)** Délégué : Marc Sertillange

Organisation : Parfaite, très bon hôtel et très bons jeux de pétanque

Résultats :

1^{ère} partie contre les Landes perdue 13 à 9. 2^{ème} partie contre la Drôme perdue 13 à 10.

Compte rendu : 2 grosses parties au point mais une défaillance au tir. Avec 2 à 3 bons tirs de plus nous aurions pu au minimum sortir des poules. C'est dommage. La météo aussi n'a pas été clémente, il est vrai qu'une pluie intense ne nous a pas aidés mais ce fut pareil pour tout le monde en conclusion. Ça laisse un petit regret quand même.

Appréciations d'ensemble : Malgré les regrets sportifs nous avons passé un excellent weekend en compagnie du président de la ligue et de celui de la FIPJP dans un cadre magnifique. A refaire avec d'autres résultats.

Pau (64) 12 et 13 septembre - doublettes seniors

Joueurs : **Maraux Jérémy et Jacquin Sébastien de Mont sous Vaudrey (39)** Délégué : Jean-Marie Maraux

Organisation : satisfaisante - **Hébergement** : excellent Hôtel IBIS à 15 minutes du site.

Jeux : très sélectifs (enrobé avec graviers) sur tous les jeux y compris le carré d'honneur

Résultats

1^{ère} partie : contre CD 68 Bas Rhin gagnée 13 à 5 - 2^{ème} partie contre CD 85 Vendée gagnée 13 à 1 - 1/32 contre CD 89 Yonne partie perdue 13 à 9.

Compte rendu : Sébastien et Jérémy ont parfaitement bien géré leurs deux parties de poules en s'imposant largement malgré un jeu difficile dû à une pluie incessante.

Pour les 32^{èmes} de finale, notre doublette rencontrait l'équipe de l'Yonne et à la pause de midi, le score était de 5 à 5 dans une partie équilibrée avec du beau jeu au tir de la part des 2 équipes. A la reprise, nous avons

pris l'avantage en menant 9 à 5. Puis, notre jeu a baissé au point comme au tir et nos adversaires en ont profité pour inverser le jeu et s'imposer sur le score de 13 à 9.

Appréciations d'ensemble : Nous avons passé un excellent séjour à Pau mais le résultat sportif laisse des regrets car nos joueurs se sont inclinés face à une équipe à leur portée. En jouant simplement sur la valeur montrée en poule, ils se seraient imposés sans coup férir.

A noter la très bonne entente entre toutes les équipes de notre Ligue et de nos comités tant chez les masculins que chez les féminines.

Nevers (58) les 22 et 23 août - triplettes minimes

Joueurs : **Bourgeon Estelle Ardiot Vincent et Bigueur Lucas de Champvans (39)**

Déléguée : Laurence Bourgeon

Résultats :

- 1^{ère} partie contre le Tarn perdue 11 à 03
- 2^{ème} partie contre la ligue de Bourgogne perdue 11 à 3
- 3^{ème} partie contre la ligue de Bretagne gagnée 11 à 5
- 4^{ème} partie contre la ligue Champagne Ardennes perdue 11 à 10
- 5^{ème} partie contre la ligue d'Aquitaine perdue 11 à 1

Compte rendu : Equipe trop stressée par l'évènement. Lors des 2 premières parties, ils ont joué à 30 % de leur niveau. Après la pause méridienne, ils sont revenus plus décontractés et ont réussi à s'imposer face à l'équipe qui a terminé première de notre poule. La 4^{ème} partie, bon jeu mais ils perdent à cause de 3 coups de malchance. Et cette équipe était coachée par 5 personnes.

Appréciations d'ensemble : Bon weekend avec 3 joueurs au comportement irréprochable. Un petit regret car je pense que l'on avait le potentiel pour finir au moins dans les 4 premiers.

Nevers (58) les 22 et 23 août - triplettes cadets

Joueurs: **Relion Mathieu, Bayram Hamza et Courbet Anthony de Champvans (39)**

Délégué : Michel Bourgeon

Résultats

- 1^{ère} partie contre la ligue Midi Pyrénées perdue 13 à 0
- 2^{ème} partie contre Haute Normandie perdue 13 à 1
- 3^{ème} partie contre la Vendée perdue 13 à 03
- 4^{ème} partie contre la ligue du Centre perdue 13 à 9
- 5^{ème} partie contre la ligue Rhône Alpes gagnée 13 à 11

Compte rendu : Equipe inexpérimentée, dépassée par l'évènement. Il a fallu attendre la 4^{ème} partie pour voir un peu de jeu quand le tireur est passé pointeur. Puis une victoire lors de la 5^{ème} sur une équipe de Rhône Alpes qui jouait sa qualification alors qu'aucun joueur de notre équipe n'évoluait à sa place habituelle. Difficile de le comprendre.

Appréciations d'ensemble : Comportement exemplaire de ces 3 jeunes que ce soit sur ou hors du terrain de jeu. Séjour très agréable.

Nevers (58) les 22 et 23 août - triplettes juniors

Joueurs : **Dury Kélian – Alves Jayson – Berres Lucas N.H. (39)** Délégué : Bernard Caritey

Résultats :

- 1^{ère} partie contre la ligue d'Aquitaine perdue 13 à 0
- 2^{ème} partie contre la Corse gagnée 13 à 3
- 3^{ème} partie contre la Meurthe et Moselle gagnée 13 à 6

4^{ème} partie contre la ligue Midi Pyrénées gagnée 13 à 9

5^{ème} partie contre le Maine et Loire perdue par 13 à 7

1/16^{ème} contre la ligue d'Aquitaine perdue 13 à 11

Compte rendu : Après un début de championnat poussif, notre équipe prend son rythme de croisière et gagne les 4 parties suivantes, terminant à la première place de leur groupe. En 1/16^{ème} partie disputée dans le carré d'honneur dans le parc des expos contre les champions de France cadet 2014, notre équipe démarre en trombe avec une mène de 4 pts dont 2 carreaux de notre tireur, après avoir mené 10 à 4 notre équipe encaisse 2 mène de 4 pts et se fait coiffer sur le fil, nous laissant un peu dépités d'avoir laissé passer notre chance d'être présent au stade des 1/8^{ème}.

Appréciations d'ensemble : Equipe agréable à coacher avec un bon potentiel de jeu, que du plaisir pour ce week-end.

Montauban (82) du 28 au 30 août - doublettes jeu provençal

Joueurs: **Frachebois Janick – Marengi Jean-Pierre PFC (25)** Délégué : Christian Valet

Compte-rendu et appréciations d'ensemble :

DISQUALIFICATION de notre équipe

Montauban (82) du 28 au 30 août - doublettes jeu provençal

Joueurs : **Godtler Thomas – Antao Carlos de Lure (70)** Délégué : René Midey

Compte-rendu et appréciations d'ensemble :

DISQUALIFICATION de notre équipe

Montauban (82) les 27 et 28 juin - triplettes féminines

Joueuses: **Matthey- Doret Gaëlle, Guillot Emilie et Poux Nathalie de la JPP (25)** Délégué : Michel Thomas

Organisation : Bonne

Résultats

1^{ère} partie contre les Pyrénées Orientales gagnée 13 à 12. 2^{ème} partie contre la Manche gagnée 13 à 3

1/32^{ème} contre la ligue de Bretagne perdue 13 à 05.

Compte rendu : Les parties se sont déroulées dans le carré d'honneur. Elles ont été filmées par la Web TV de la FFPJP. Malgré cela, nos joueuses se sont très bien comportées. 1^{ère} partie fut très serrée, durée 1h40. 2^{ème} partie sans souci gagnée en 1h. 1^{er} tour après les poules contre les vice-championnes 2014. Nous sommes menées 8 à 3 à la pause de midi, au retour nous marquons pour remonter 5 à 8 mais nous passons à côté de la mène suivante, nous prenons 5 points qui nous font perdre. Dommage car avec un peu plus d'expérience cela aurait pu passer.

Appréciations d'ensemble : Superbe weekend avec une équipe sympa. Hôtel médiocre dommage.

Narbonne (11) les 05 et 06 septembre - triplettes seniors

Joueurs : **Grandjean Luc, Akgun Jessie, Pereira Victor de l'US Vesoul (70)** Délégué : Michel Demougeot

Hébergement : un peu éloigné des jeux, 34 kms par autoroute

Jeux : médiocres

Résultats

1^{ère} partie contre Lacroix du Rhône perdue 13 à 8

2^{ème} partie contre Salvagnac de l'Aude gagnée 13 à 10

Barrage contre Coupé d'Ille et Vilaine gagnée 13 à 0

1/64^{ème} contre Stolaroff du Val D'Oise perdue 13 à 10

Compte rendu : Equipe qui si elle avait joué la partie des 1/64 comme les parties de poule aurait logiquement gagné. Une baisse de régime aux points sur deux mènes et un tireur adverse ne faisant pratiquement que des carreaux ont fait la différence après 3 parties assez relevées.

Narbonne (11) les 05 et 06 septembre - triplettes seniors

Joueurs : **Maraux Jean-Marie, Maraux Jérémy, Jacquin Sébastien de Mont sous Vaudrey (39)**

Délégué : Christian Valet

Organisation :

Jeux :

Résultats :

1^{er} partie contre Les Vosges gagnée 13 à 1 en 1 h

2^{ème} partie contre l'Essonne perdue 13 à 12 en 2h

Barrage contre les Bouches du Rhône perdue 13 à 12 en 2h30

Compte rendu :

Equipes de niveau égal mis à part les Vosges. Les parties auraient pu basculer d'un côté comme de l'autre, malheureusement jamais de notre côté malgré un très beau niveau de jeu.

Appréciations d'ensemble :

Bon niveau de jeu sauf au milieu de la 2^{ème} partie où nos joueurs ont été un peu en dessous. Parties agréables à regarder, des joueurs sympathiques. Très bon championnat sans le résultat escompté.

Montauban (82) 27 et 28 juin - triplettes promotions

Joueurs : **Tesliski Serge – Monnier Frédéric – Lecomte Sébastien de la JPP (25)** Délégué : Cuisenier Michel

Jeux : Idéaux pour une telle compétition.

Résultats

1^{er} partie contre le Haut Rhin perdue 13 à 7. 2^{ème} partie contre le Var perdue 13 à 7

Compte rendu : Pour leur premier championnat, les joueurs étaient très stressés et n'ont pas joué à leur niveau. Dommage car les équipes rencontrées étaient à leur portée.

Appréciation d'ensemble : Très bon week-end avec des joueurs très sympathiques, très bons vivants, délégation comme on voudrait toujours en avoir.

Saint Canat (13) les 13 et 14 juin - triplète vétérans

Joueurs : **Rougey Micheline, Doyen Jacques, Boisson Jean-Marie** PCVR (70) Délégué : Jouan Patrick

Compte-rendu et appréciations d'ensemble :

DISQUALIFICATION de notre équipe

Compte rendu des sélections

Patrick GALMICHE

La sélection régionale

Les sélections 2015 concernaient les jeunes (nés préférentiellement entre 1999 et 2001) et les espoirs féminines (nées entre 1995 et 1999).

- **Les jeunes**

Nous avons reconduit la procédure des années précédentes en convoquant 12 jeunes.

Chaque CD devait, à l'issue de sélection départementale, retenir un nombre de jeunes proportionnel à son effectif dans la catégorie d'âge, à savoir CD 25 = 2, CD 39 = 4, CD 70 = 4 et CD 90 = 2.

Cette année, le CD 90 n'avait pas de jeune d'un niveau suffisant ; donc, deux joueurs jurassiens supplémentaires ont été convoqués.

La sélection régionale a eu lieu le samedi 10 octobre 2015 à Arc les Gray, organisée de façon irréprochable par le club de Gray la Ville. L'encadrement était assuré par huit éducateurs, issus de nos quatre comités départementaux et Robert DEVOILLE qui a assuré le traitement informatique.

Nous devions sélectionner quatre jeunes à partir d'ateliers et de parties en triplète. A 17h précises, le verdict tombait : Yohan PICHERY, Nathan NICOD, Kevin BEY et Hugo ROY étaient sélectionnés pour l'étape suivante.

- **Les espoirs féminines**

Comme tous les ans, que ce soit au niveau des espoirs masculins ou féminines, nous constatons que très peu de joueurs sont sélectionnables de par leur âge et leur niveau. La Ligue de Franche-Comté avait la possibilité d'envoyer 5 féminines à la sélection de zone. Nous n'avons pas profité de ce quota puisque le CD 90 a présenté une féminine et le CD 39 deux.

Je laisse la parole à Éric DI ROSA qui représentait la ligue à la sélection de zone.

La sélection de zone

Cette sélection (jeunes et espoirs féminins) a eu lieu les 24 et 25 octobre à Autun.

Les joueurs sélectionnés étaient :

- *Jeunes* : Yohan PICHERY, Nathan NICOD, Hugo ROY, Kevin BEY ;
- *Espoirs féminins* : Laurie GUILLEMENEY, Charline MONTALTI, Edwige LODS ;
- *Les délégués* : Éric DI ROSA, Nicolas JANOD, Thierry BEY ;
- *Organisation* : Sélections vraiment très bien organisées ;
- *Jeux* : terrain extérieur du bouldrome avec des cailloux, et en pente. Terrain pas évident.

Nous avons été hébergés dans un centre international de séjour. Les douches étaient donc à l'extérieur de la chambre et pas très propres. Le petit déjeuner a relevé un peu le niveau. Donc hébergement moyen. Les repas pris au bouldrome d'Autun étaient de qualité moyenne, mais en quantité bien suffisante. Par contre, le repas pris au bowling le samedi soir était très bon, mais il n'y avait pas la quantité suffisante. Nous sommes repartis avec la faim. Bien dans l'ensemble tout de même.

Félicitations à Laurie GUILLEMENEY qui fait partie des deux espoirs féminines prises pour participer au stage inter zone à Nîmes. Edwige LODS et Charline MONTALTI auraient pu également prétendre à une place pour Nîmes. Yohan PICHERY termine en bonne position pour être sélectionné, mais sa sélection se joue à rien, je dirais même à une ou deux boules. Dans l'ensemble, nos jeunes ont tous réalisé une bonne prestation. Je tiens donc à les féliciter pour le beau jeu qu'ils ont réalisé, mais également pour leur comportement exemplaire sur le terrain.

Appréciations d'ensemble

La délégation a passé un très bon week-end, de plus la météo était là. Une très bonne entente, et ambiance entre les joueurs et les délégués. Le samedi soir au bowling nous a permis de passer un très bon moment également avec quelques parties de palets, baby-foot et bowling.

Merci à nos jeunes et délégués pour leur bonne humeur, et leur convivialité qu'ils ont apporté tout au long de ce week-end.

Note personnelle

Merci à Patrick, et Jean-Marie pour la confiance que vous m'avez accordée en me confiant la responsabilité de cette délégation, bien que je sois tout neuf au Comité Directeur de la ligue de Franche-Comté. Pour ma part ce fut une très bonne entrée en matière.
Je reste bien évidemment disponible pour la ligue si vous en avez besoin, pour quelque compétition que ce soit. »

La détection nationale espoirs à Nîmes

Je vous lis le compte rendu de Ludovic BAUDEMONT, BF2 Bourguignon qui accompagnait les joueurs de la zone 8 : « 14 féminines étaient présentes. Laurie a effectué un bon stage dans la globalité.

Elle était bien à l'écoute de tous les conseils qu'elle a pu recevoir du staff, a bien assimilé les différents ateliers proposés. Bon investissement de sa part.

Côté performance, cela a été mitigé au tir (manque de régularité) mais bon au point. Dans l'ensemble, sa performance reste très correcte ; mais je regrette surtout qu'elle n'ait pas eu le même niveau de tir que durant le stage interzone où elle avait fait de belles performances.

Elle reste dans la liste des joueuses potentiellement sélectionnables pour le prochain stage. Laurie a eu un très bon comportement aussi bien dans le jeu qu'à l'extérieur. C'est agréable de travailler avec elle.

Les résultats de cette sélection seront connus après la réunion de la DTN qui aura lieu le week-end du 16-17 janvier 2016.»

Je vous remercie de votre attention.

Comptes rendus des commissions

Commission des féminines

Joseph ILLANA

En ce qui concerne la journée ligue, je tiens à remercier Monsieur Daniel CORDIER le Président de la commission régionale des féminines qui m'a épaulé dans l'organisation de cette journée.

Les résultats de la compétition sont :

- 1^{ères} : Sylviane EVARISTO et Cristelle DIZAIN de la pétanque luronne ;
- 2^{èmes} : Valérie DACLIN et Martine SOLETTI de l'amicale boule jurassienne ;
- 3^{èmes} : Marie-Paule FRACHEBOIS et Bernadette TALON de la PFC Besançon.

Une bonne ambiance et de la bonne humeur, je tenais à le souligner !

Alors bravo Mesdames.

Commission d'arbitrage

Président : Bernard CARITEY

Monsieur le Président de la ligue de Franche-Comté
Messieurs les Présidents des Comités Départementaux

Mesdames, Messieurs, les Membres de la Ligue de Franche-Comté,
Mesdames, Messieurs,

Après une année bien compliquée sur le plan sportif et relationnel, propice à un climat de suspicion, qui au jour d'aujourd'hui n'est toujours pas résolu, mais heureusement, la vie de la pétanque et de la ligue de Franche-Comté continue. Dans cette affaire j'en ai perdu mon binôme, mon complice Jean LOCATELLI, qui suite à certaines rumeurs, fondées ou pas, ne s'est pas représenté au renouvellement des membres démissionnaires de la ligue de Franche-Comté. Je le regrette, car en tant que référent de la zone 8 et membre du pôle élite il était un interlocuteur de premier plan. À la dernière élection de notre ligue, un nouveau binôme c'est reconstitué, c'est Éric Di ROSA du CD90 qui m'a rejoint, je le connais très bien, puisque il vient du CD70.

Le bilan arbitral de notre ligue est plutôt morose, aucun candidat à l'examen d'arbitre de Ligue cette année. J'invite les référents des 4 Comités composants notre ligue, à prospecter dans leur effectif, pour inciter des arbitre départementaux à se présenter à l'examen d'arbitre de ligue en 2016. Je sais que la tâche est ardue, étant moi-même concerné en tant que référent du CD70.

Il y a du positif, avec l'examen d'arbitre départemental 2015 qui s'est déroulé dans les différents CD :

- CD25 : 3 inscrits 0 reçus ;
- CD39 : 7 inscrits 3 reçus ;
- CD70 : 5 inscrits 4 reçus ;
- CD90 : pas de candidat.

A nous de faire progresser ces nouveaux arbitres et à les motiver pour passer au grade supérieur. Il ne faut pas se voiler la face, si pour l'instant l'arbitrage se passe plutôt bien, pour les années futures nous sommes plus pessimistes, si notre effectif ne se renouvelle pas régulièrement, ça va poser des problèmes pour assurer l'arbitrage de nos saisons sportives. Car ne l'oublions pas, sans arbitre, il n'y a pas de compétitions officielles. Un grand merci à tous les organisateurs des différents championnats, CRC, coupe de France, et bien sûr à tous les arbitres qui en ont eu la charge de les arbitrer.

Je vais maintenant développer divers points :

- nous vous rappelons que chaque comité est tenu d'organiser une formation annuelle destinée aux arbitres départementaux. C'est notre fédération qui l'impose. La formation du CD70 aura lieu à Vesoul le 20/02/2016 à 9H ;
- une formation arbitrale destinée aux arbitres de ligue concernant la zone 8, avait lieu le samedi 07 février à Schweighouse/Moder - CD67, le formateur étant Mr Grignon arbitre international, membre de la CNA. Petite représentation de notre ligue à cette formation, 2 arbitres du CD70, 2 du CD25 et 3 du CD 90 il est vrai que le déplacement était lointain, mais nos voisins se sont déplacés chez nous, il était normal de leur rendre la politesse ;
- plusieurs modifications du règlement pétanque, ont eu lieu au 1^{er} mars 2015, une autre modification concernant le jeu provençal sera applicable au 1^{er} janvier 2016 et concernera le lancer du but. J'en ai fait la diffusion auprès des arbitres concernés ;
- notre commission arbitrale nationale, vient de mettre à jour le code d'arbitrage, un fascicule sera disponible en fin d'année par le biais de la SAOS, bien entendu il sera payant. Il sera aussi disponible gratuitement sur le site internet de la FFPJP ;
- modifications des tarifs d'arbitrage, qui impactent tous les niveaux de l'arbitrage, lors d'un championnat de France, finale des CNC, finale de coupe de France ils passent de 60.00€ à 100.00€ par jour de compétition et 0.30 du KM ;

- pour les phases qualificatives des compétitions par équipes de clubs, et la coupe de France, l'indemnité sera de 30.00€ la demi-journée, et de 60.00€ la journée, avec frais km libres, fixé par la ligue ou les CD ;
- un mot sur la tenue officielle des arbitres : maillot rayé verticalement noir et blanc, pantalon noir, chaussures fermées, veste fédérale noire. Le port du pantacourt est interdit ;
- j'ai constaté une dérive de certains Présidents de club, qui pour économiser quelques euros, se passent d'un arbitre officiel. Ça me rappelle une phrase de mon prédécesseur, qui lors d'un recyclage des arbitres à Vesoul, nous démontrait qu'un bon arbitre n'était pas celui qui était le plus compétent, mais celui qui arbitrait gratis ! Cela me laisse perplexe quant à la mission de l'arbitre alors que tout démontre que nos arbitres, contrairement à ceux d'autres sports, sont bien loin des rémunérations que l'on connaît ; pour ceux qui en doutent, la possibilité de vérifier ce point leur est donnée en se présentant à l'examen d'arbitre stagiaire 2016.

Autres informations

- l'examen d'arbitre de ligue 2016 aura lieu le dimanche 17 janvier 2016 à 9H, le lieu sera déterminé en fonction des candidatures, si candidatures il y a ;
- l'examen d'arbitre Départemental stagiaire aura lieu à la même date dans tous les CD de la ligue de Franche-Comté.
- la réunion de la commission régionale arbitrale se fera comme d'habitude dans le courant février 2016.
- les vœux concernant l'arbitrage des championnats de ligue et du CRC seront envoyés aux arbitres de ligue et à me retourner à la date limite au 30 janvier 2016.

Je vous remercie de votre écoute. Je souhaite au corps arbitral ainsi qu'à vous tous, une très bonne saison et année 2016.

Commission sportive

Président : Jean-Marie TOURNIER

Monsieur le Président de la Ligue de Franche-Comté,
Mesdames, Messieurs, les membres de la Ligue de Franche-Comté,
Mesdames, Messieurs.

Comme chaque année, la commission sportive s'est réunie une semaine environ avant la réunion du comité directeur de juin, celui-ci devant valider les propositions de la commission sportive, moyennant éventuellement quelques ajustements. Deux sujets constituaient l'essentiel de l'ordre du jour de la réunion du 1^{er} juin 2015. Le premier concernait un projet de modification du déroulement du CRC1, du CRC2 et du CRC-F. Chacune de ces divisions comporte 8 équipes réparties en 2 groupes de 4. Dans chaque groupe, chaque équipe rencontre les 3 autres. Une phase finale réunit les 8 équipes afin d'obtenir un classement de 1 à 8. Sportivement, ce n'est pas la formule idéale ; dans les autres disciplines sportives, dans un groupe de 8, chaque équipe rencontre les 7 autres. C'est la formule que j'ai suggérée pour 2016, avec toujours 4 journées, l'une simple, la 1^{ère}, les 3 autres étant doubles. Chaque comité organisant une journée. Ce projet a été accepté par tous les membres de la commission sportive.

Nous avons ensuite étudié un projet de calendrier 2016 pour les championnats départementaux et de ligue, rendu plus délicat, en effet 1^{er} mai et 8 mai sont des dimanches en 2016. Proche dans sa conception

de celui de 2015, il a été retenu (après une modification mineure) pour être présenté à la réunion du comité directeur du 9 juin 2015.

Je suis donc arrivé le 9 juin avec mes 2 projets (plus une 1^{ère} ébauche des cahiers des charges du CRC et du CRC-F, tenant compte du nouveau déroulement des compétitions). Hélas, rien ne s'est passé comme prévu. Dès le début, J.M. MARAUX nous informe qu'à la suite d'une dénonciation anonyme, nos équipes de ligue, en triplète vétérans, triplète et doublette jeu provençal étaient disqualifiées, ces 3 championnats n'ayant pas été précédés de préqualificatifs. Une longue discussion s'engage, à l'issue de laquelle, les participants décident de démissionner pour protester contre la décision prise par la fédé, punissant des joueurs qui s'étaient qualifiés régulièrement.

L'été est passé, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée le 25 août, qui a élu un nouveau comité directeur, avec 8 nouveaux membres. A la fin de l'AG, j'ai enfin pu présenter mon projet de modification du déroulement des CRC, accepté par le nouveau comité directeur. Ce nouveau comité directeur s'est réuni le 8 septembre, a mis en place de nouvelles commissions et s'est ensuite penché sur le calendrier 2016, l'objectif étant de nous mettre en règle avec les décisions de la fédé. Pour le championnat triplète vétérans, il suffit de prévoir l'avant-veille du championnat de triplète vétérans un préqualificatif, et le championnat comportera 32 équipes. C'est plus délicat pour les championnats de JP triplète et doublette. Vu la lourdeur du calendrier, il est décidé de ne pas rajouter des dates supplémentaires afin d'organiser des préqualificatifs pour les 2 provençaux et donc de permuter les dates des championnats départementaux et de ligue, les championnats départementaux servant de pré qualitatifs pour les championnats de ligue.

Reste à trouver les modalités pratiques pour déterminer les équipes qui disputeront les championnats de ligue de JP (triplète et doublette). Une réunion de la commission sportive, mise en place le 8 septembre, s'en chargera le 1^{er} octobre. La discussion sera longue et la solution retenue a le grand mérite d'être simple, d'où son choix. Concrètement, toutes les équipes sortant des poules dans les 4 championnats départementaux (triplète ou doublette) sont qualifiables pour les championnats de ligue (triplète ou doublette). Elles pourront, si elles le souhaitent, s'inscrire aux championnats de ligue, en s'acquittant du montant de l'inscription et dans la même formation que lors de leur qualification dans le championnat départemental (sauf l'équipe championne et vice-championne si 2 équipes qualifiées dans le CD, et les équipes non homogènes).

Évolution du CNC et du CNC-F.

2 équipes de notre ligue étaient inscrites en 2^{ème} division du CNC, qui comporte 4 groupes de 8, toutes 2 dans le groupe C. US Vesoul termine 3^{ème} et se maintient à nouveau. Salins termine 7^{ème} et descend en 3^{ème} division. 2 équipes étaient présentes en 3^{ème} division du CNC, qui se compose de 8 groupes de 8. US Vesoul termine également 3^{ème} du groupe B et se maintient. Dans le groupe A, la P. Luronne, qui termine 8^{ème} est reléguée dans le CRC1.

Le CNC-F comportait cette année 8 groupes de 6, avec pour la 1^{ère} fois une équipe du CD 25 au niveau national, la PFC. La moitié des 48 équipes descendent en CRC à l'issue de la compétition. En terminant 2^{ème} de son groupe G, la PFC assure son maintien, sans parvenir au tour suivant à accéder à la finale. On peut évidemment féliciter notre équipe.

En conclusion, notre ligue aura 1 équipe en 2016 dans le CNC2, US Vesoul 1, et 3 équipes dans le CNC3, Salins qui descend de CNC2, US Vesoul 2 qui se maintient et Vesontio qui monte de CRC1.

Dans le CNC-F, la ligue sera représentée en 2016 par 2 équipes, la PFC qui se maintient et Vesontio qui monte de CRC (toutes 2 du CD 25).

4 – Évolution du CRC et du CRC-F.

Classement du CRC 1 : Vesontio, ABJ1, Saint Claude, PFC2, Valdoie, ABJ2, Giromagny et PFC1

Classement du CRC 2 : US Vesoul, Poligny, PCHS, Gy, JPP, Boroilotte, Salins et ASMB

Classement du CRC-F : Vesontio, ABJ2, ABJ1, US Vesoul, Bletterans, Salins, JPP et P. Luronne

Composition des 3 divisions en 2016.

CRC 1 : La P. Luronne qui descend de CNC3 ; les 6 équipes classées de la 2^{ème} à la 7^{ème} place en 2015 qui se maintiennent et l'US Vesoul, première de CRC 2 qui monte en CRC1.

CRC 2 : PFC1 qui descend de CRC 1 (et devient PFC2), les 3 équipes classées de la 2^{ème} à la 4^{ème} place en 2015, qui se maintiennent et les 4 équipes de CDC championnes dans leur département, Pont de Roide (CD25), Champvans (CD39), P.S. Luxovienne (CD70) et Offemont (CD90).

CRC-F : Les 5 équipes classées de la 2^{ème} à la 6 place dans le CRC-F 2015 ; et 3 équipes qui montent de CDC, Pont de Roide, Champvans et US Vesoul.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Marie TOURNIER

Commission des jeunes

Président : Jean-Marie MARAUX

« En préambule, je vous présente les effectifs de notre Ligue pour 2015 par comité :
447 jeunes dont 99 pour le CD 25, 140 pour le CD 39, 154 pour le CD 70 et 54 pour le CD 90.

Etat des Licences 2015 Jeunes dans la Ligue de Franche- Comté						
Catégorie		CD25	CD39	CD70	CD90	Total
Juniors	Masculins	16	22	20	11	69
Juniors	Féminines	2	8	5	2	17
Cadets	Masculins	33	51	52	15	151
Cadets	Féminines	11	4	11	4	30
Minimes	Masculins	19	30	30	6	85
Minimes	Féminines	5	9	13	6	33
Benjamins	Masculins	10	10	15	7	42
Benjamins	Féminines	3	6	8	3	20
2015		99	140	154	54	447

Totaux par catégories d'âge :

- benjamin : 62 (13.87 %) ;

- minime : 118 (26.40 %) ;
- cadet : 181 (40.49%) ;
- junior : 86 (19.24 %).

Les totaux par sexe se décomposent en 347 masculins (77.62 %) et 100 féminines (22.38 %).

Par rapport à 2014, nous notons une baisse minime de 2 licenciés. Nos licenciés « jeunes » 2015 représentent 7.97 % du nombre total de nos licenciés 2015 qui est de 5 606.

Bilan du 5ème Marathon des jeunes de la Ligue

La compétition a lieu le dimanche 8 février au Boulodrome régional du Val d'Amour avec 42 équipes. Les participants ont unanimement apprécié ce marathon Ligue 2015 (accueil, organisation, repas, récompenses). La formule plait: ce genre de rendez-vous doit se poursuivre si l'on veut maintenir nos effectifs jeunes.

Une rectification au cahier des charges pour application en 2016 a été effectuée pour mentionner que l'éducateur joueur n'occupera en aucun cas le poste de tireur dans la triplète.

Le marathon jeunes 2016 se déroulera au boulodrome de Belfort le dimanche 14 février avec 36 équipes maximum (18 terrains).

Championnats de Ligue jeunes 2015

Doublette à Montferrand le Château le dimanche 12 avril : 32 équipes en 2014 contre 62 en 2015.

Benjamin : LOCATELLI Léo – MONNIER Arthur CD 25	8 équipes
Minime : PAPIN Alexis – JARJAT Quentin Moirans	18 équipes
Cadet : PICHERY Yohan – LUGAND Vincent ABJ Lons	26 équipes
Junior : JANVIER Lucas – BREZE Alexis Moirans	10 équipes

Tête à tête à Villers le Lac le dimanche 24 mai : 69 en 2014 contre 72 en 2015.

Benjamin : COTE Mathéo Moirans	11
Minime : JARJAT Quentin Moirans	21
Cadet : LAGIRARDE Teddy Lure	31
Junior : TREMAUD Benjamin Champvans	9

Triplète à Valdoie le dimanche 14 juin : 37 équipes en 2014 contre 29 en 2015

Benjamin : LOCATELLI Léo – MONNIER Arthur – GLASSON Kim CD 25	2 équipes
Minime : Estelle BOURGEON – ARDIOT Vincent – BIGUEUR Lucas Champvans	8 équipes
Cadet : RELION Mathieu – BAYRAM Hamza – COURBET Anthony Champvans	14 équipes
Junior : DURY Lucas – ALVES Jayson – BERREZ Lucas CD 39	5 équipes

Les championnats 2015 se sont bien déroulés avec une participation correcte sur l'ensemble des 3 championnats de Ligue.

Championnats de France jeunes 2015

Ils se sont déroulés à NEVERS dans les 3 catégories de jeunes et les résultats ont été intéressants pour nos équipes de Ligue ainsi que nos équipes de Comité départemental. A noter la meilleure performance pour l'équipe moirantine qui s'est inclinée en ¼ de finale avec Quentin JARJAT, Davy ETIGNARD et Nathan MICHAUD.

Championnats des Clubs jeunes 2015

En 2015, les CD 25, 39 et 70 ont organisé un CDC jeunes pour les 2 catégories Benjamin-Minime et Cadet-Junior. La répartition des équipes par CD a été la suivante :

- CD 25 : 3 équipes par catégorie ;
- CD 39 : 3 équipes en benjamin-minime et 5 équipes en cadet-junior ;
- CD 70 : 3 équipes par catégorie.

Afin de sélectionner une équipe par catégorie pour le CNC Jeunes 2015 une journée de qualification s'est déroulée le 12 septembre au Boulodrome Régional du Val d'Amour avec les 3 champions départementaux pour chaque catégorie :

- Benjamin-Minime : Moirans avec ETIGNARD Davy, Nathan MICHAUD, Quentin JARJAT et Alexis PAPIN ;
- Cadet-Junior : Entente CD 39 avec PINSON Valentin, VILLET Jordan, BEY Kévin, MONNET Christophe et JOURNOT Antonin.

Les 2 champions de Ligue 2015 ont participé à la finale CNC Jeunes à ST Pierre les Elbeuf les 29, 30 et 31 Octobre et 1 novembre. Notre équipe moirantine dans la catégorie benjamin a réalisé une très belle performance en prenant une magnifique 4^e place manquant de peu le podium national. Le déplacement lointain a été coûteux pour notre Ligue et le CD 39 puisque les jeunes et leurs accompagnateurs ont dû se déplacer sur 4 jours avec 3 nuitées.

Le bilan de 2015 est bon sportivement sur les championnats nationaux mais le plus difficile est de convaincre les responsables de clubs qu'ils doivent au sein de leur structure développer la pratique du sport pétanque auprès des jeunes. Les clubs doivent se tourner vers le milieu scolaire afin d'établir des conventions de partenariat pour permettre la découverte du jeu au sein des écoles.

Nous avons tenu deux réunions de la Commission en 2015 et je remercie les membres de leur assiduité et de leur motivation.

Pour 2016, l'information la plus importante à retenir est une modification du cahier des charges de nos championnats de Ligue « jeunes » puisque nous devons appliquer les règles fédérales qui stipulent que toutes les équipes inscrites au championnat de Ligue doivent être issues soit des championnats départementaux, soit de qualificatifs Ligue au niveau des comités. Aucune dérogation ne sera accordée et aucun remplacement dans les équipes ne sera toléré de manière à respecter les règlements de notre fédération. Une réunion de début de saison sera programmée lors du premier trimestre 2016.

Je remercie tous les dirigeants de la Ligue, des Comités, des clubs ainsi que les éducateurs, initiateurs et accompagnateurs qui ont participé activement aux différentes actions 2015 pour nos jeunes licenciés franc-comtois»

Merci de votre attention.

Commission technique

Président : Patrick GALMICHE

Encadrement

- Examen BF1 2015

L'examen a eu lieu le samedi 31 janvier 2015 à Arc les Gray. Nous devons remercier les membres du jury : Jean-Marie MARAUX, Paulo DE BASTOS, Jean-François LALLEMAND. Merci également à Michel CUISINIER et à la Pétanque Arcoise pour la logistique et l'accueil.

Étaient présents les cinq candidats qui avaient suivi le stage de préparation en décembre 2014, auxquels s'est joint Éric DI ROSA (absent l'année précédente pour raison de santé).

Les notes se sont échelonnées entre 37 et 88.5 sur 100.

Avec 37, Régine MENNESSIEZ a été refusée : elle conserve néanmoins le bénéfice des deux épreuves écrites et mais apparemment elle ne souhaite pas se présenter à la nouvelle session. Un cas particulier : Albert RACLOT qui a obtenu la moyenne ; mais qui n'a pas fourni d'attestation de secourisme. Donc, il n'est pas sur les listes des éducateurs BF1.

Les quatre autres candidats ont été admis : Bernadette LAMBOLEY et Yves MOUILLESEAUX du CD 25, Franck NOIROT du CD 70 et du CD 90, notre collègue Éric DI ROSA. Nous leur adressons toutes nos félicitations en espérant qu'ils seront actifs au sein de leurs clubs, de leur CD et de la Ligue.

Un commentaire sur les performances à l'examen : les candidats réussissent bien les épreuves écrites sur les règlements et la présentation d'un projet. Mais, pour certains, dont ceux qui ont peu d'expérience d'encadrement et d'initiation de jeunes, l'épreuve technique et pédagogique est laborieuse. Elle fait non seulement appel à des connaissances techniques mais aussi à d'autres notions qui quelquefois n'ont pas été acquises lors des stages de formation d'initiateur. Ces formations sont certes du ressort des comités départementaux mais les contenus pédagogiques sont imposés par la Direction Technique Nationale.

- **Examen BF2 2015**

Félicitations à Lucien Garrigos du CD 25 qui a obtenu dernièrement le BF2.

- **Examen BF1 2016**

Sept candidats se sont inscrits :

- CD 70 : Jean-Luc TERRASSON, Thierry GUINGAND ;
- CD 39 : Sébastien JOBARD, Hervé MICHAUD, Mathilde JANOD, Stéphane JARJAT, Bryan PERGE.

Six candidats (absence de Sébastien JOBARD) ont assisté au stage de préparation qui a eu lieu hier à Mont sous Vaudrey, co-animé par Paulo et moi-même. J'en profite pour remercier Yvette pour son accueil matinal.

La balle est dans le camp des candidats : l'examen aura lieu le samedi 6 février 2016 à Arc les Gray.

Commission de discipline

Président : Denis LHOMME

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'an dernier à cette même date, vous m'avez sollicité pour me confier la présidence de la Commission Régionale de Discipline afin de prendre la succession de Michel DEMOUGEOT démissionnaire, que je remercie au passage pour m'avoir communiqué les coordonnées des membres de cette commission.

En 2015 la commission n'a siégé qu'une seule fois au siège à Besançon le 5 juillet 2015, pour juger en première instance un joueur du CD 39 pour « propos excessifs à l'égard de l'arbitre et des officiels » du Championnat de Ligue doublette Jeu Provençal à Villers le Lac en mai 2015. La sanction infligée fut de un an de suspension ferme, assortie d'une pénalité pécuniaire de 60.00 €, Conformément au maximum possible prévu par le code de discipline fédéral pour la nature des faits reprochés. Pour cette séance, j'avais choisi de

ne pas convoquer de membres du CD 39, et j'ai dû composer avec les premiers départs en vacances de certains membres, et la disponibilité d'une salle au CIS. Etaient donc présents deux membres du CD 25, deux du CD 70 et un du Cd 90, le minimum prévu par le règlement disciplinaire.

La ligue n'a enregistré à ma connaissance, aucun appel pour ce dossier ni aucune remarque émanant de la FFPJP à laquelle le dossier complet a été transmis.

J'en ai terminé, mais n'applaudissez pas car il est toujours délicat de juger et de sanctionner des personnes que l'on côtoie souvent sur nos championnats.

Vous serez autorisés à applaudir l'année prochaine, si mon compte rendu ne comporte aucune réunion de la Commission.

Merci de m'avoir écouté et tous mes vœux pour la nouvelle année.

Commission des finances

Président : René MIDEY

La commission des finances s'est réunie le 24 novembre au centre international sportif de Besançon. Etaient présents : Emilie Maraux trésorière générale, Jean-Marie Tournier, Paulo De Bastos, Jean-Marie Maraux, Michel Demougeot, Christian Valet, Antoine Martinello, Robert Devoille, Patrick Galmiche, Joseph et François Illana, René Midey, Bernard Caritey ; Chantal Frachebois était excusée. Les vérificateurs aux comptes Djamila Prenat et Rémi Boudaux étaient également présents.

La trésorière générale présente le bilan de l'année 2015. Après les questions et les réponses, il est constaté un déficit de 1 101,12 €.

Le budget 2016 laisse prévoir un déficit de 4 000 € (dotations et subventions en baisse) qui sera comblé par les fonds propres de la Ligue. Après l'approbation de ce bilan, aucune augmentation pour 2016 (commissions, licences, championnats).

La commission félicite la trésorière générale pour le travail accompli ; la séance est levée à 20 heures. Bonnes fêtes à tous.

Commission des vétérans

Président : Christian VALET

Organisation d'un championnat tripléte mixte vétéran le jeudi 4 juin 2015 à ARC LES GRAY (70).

30 triplétes engagées :

- 1 de Mont sous Vaudrey ;
- 2 de Salins ;
- 1 de Bletterans ;
- 1 de Champvans ;
- 2 de Damparis ;
- 1 de Champagnole ;
- 5 de la pétanque arcoise ;
- 1 de Gray la ville ;
- 1 de la pétanque gyloise ;
- 6 de la pétanque franc-comtoise ;
- 2 de la pétanque luronne ;
- 1 pétanque portusienne ;
- 4 de Vesoul pétanque ;
- 1 de la pétanque rudipontaine.

Par un beau temps, ce concours fut très bien organisé et s'est très bien déroulé. Le repas pris sur place était excellent ; l'arbitre était J. Locatelli. Les membres de la commission se sont réunis sur place et ont, après consultation des joueurs, décidé de maintenir ce championnat l'année prochaine.

Résultats

Demi-finales

- Michon Christian, Pascal pierre et Nicole de la pétanque de Damparis battent Gauthier Françoise, Bagnard Jean-François et Savoye Daniel de la pétanque de Bletterans ;
- Pierron Martine, Gautherot François et Wutrich Michel de la pétanque franc-comtoise battent Boisset Josiane, Richard Christian et Decard Claude de la pétanque de Vesoul.

Finale

- L'équipe de Damparis bat l'équipe de la PFC 13 à 8.

Je félicite l'organisateur qui a organisé un concours complémentaire l'après-midi.

Modification des cahiers des charges des compétitions régionales par Michel DEMOUGEOT

Michel Demougeot revient sur les modifications envisagées du cahier des charges des championnats de Ligue dont il a informé, en amont de l'assemblée générale, chaque membre du comité directeur par mail. Après divers échanges, le cahier des charges précité est adopté à l'unanimité (**annexe 7**).

CRC par Jean-Marie TOURNIER

Jean-Marie Tournier revient sur l'article 6 de chacun des cahiers des charges CRC et CRC-F et plus particulièrement sur les délais à respecter en cas de forfait et le doublement des amendes si les dispositions des cahiers des charges ne sont pas respectées. Ces modifications sont adoptées à l'unanimité (**annexes 5 et 6**).

Composition des groupes du CRC

CRC1	CRC2	CRC-F
ABJ1 (LONS le SAUNIER)	CHAMPVANS	ABJ1 (LONS le SAUNIER)
ABJ2 (LONS le SAUNIER)	POLIGNY	ABJ2 (LONS le SAUNIER)
P. LURONNE	PFC2 (BESANÇON)	US VESOUL1
US VESOUL	PONT DE ROIDE	US VESOUL2
VALDOIE	GY	BLETTERANS
GIROMAGNY	P.S. LUXOVIENNE	SALINS
SAINT CLAUDE	PCHS (DOMBLANS)	CHAMPVANS
PFC1 (BESANÇON)	OFFEMONT	PONT DE ROIDE

Dates et lieux des journées des CRC 1 et 2 et du CRC féminin

Journée	Date	Lieux	Journée simple 14 h 30	journée double 8h30
1ère	jeudi 5 mai 2016	Besançon PFC	X	
2ème	samedi 21 mai 2016	Lure (CRC 1)		X
	samedi 21 mai 2016	Gy (CRC 2)		X
	samedi 21 mai 2016	Vesoul (CRC F)		X
3ème	dimanche 28 août 2016	Mont sous Vaudrey		X
4ème	dimanche 2 octobre 2016	Beaucourt		X

Dates et lieux des championnats 2016

- **Championnats de France**

Type de championnat	Dates	Lieu
Pétanque		
Triplettes vétérans	11 et 12 juin	Guines (62)
Triplettes promotion	25 et 26 juin	Bagnol sur Ceze (30)
Triplettes féminines	2 et 3 juillet	Bagnol sur Ceze (30)
Doublettes féminines	9 et 10 juillet	Recherche candidat
T à T séniors	9 et 10 juillet	Recherche candidat
Doublettes mixtes	23 et 24 juillet	Rumilly (74)
Triplettes jeunes	20 et 21 août	Varennes sur Allier (03)
Triplettes séniors	3 et 4 septembre	Montauban (82)
Doublettes séniors	10 et 11 septembre	Lanester (56)
T à T féminines	10 et 11 septembre	Lanester (56)
Jeu provençal		
Triplettes provençal	17 au 19 juin	Varennes s/Allier (03)
Doublettes provençal	26 au 28 août	Quillan (11)

- **Concours nationaux dans la ligue**

Type de concours	Date	Début des parties	Lieu
Doublette mixte	2 et 3 juillet 2016	9h30	Salins les Bains
Triplettes	6 et 7 août	10h	Vesoul

- **Concours régionaux dans la ligue**

Type de concours	Date	Début des parties	Lieu
Doublette	samedi 18 juin 2016	14h	Poligny
Doublette mixte	dimanche 3 juillet 2016	8h30	Salins les Bains
Doublette	samedi 13 août 2016	9h	Bletterans
Doublette	samedi 20 août 2016	9h	Lons le Saunier

- **Qualificatifs et championnats de ligue**

Championnat	Date	Lieu	Date inscription
Qualificatif triplete promotion	19-mars		16-mars
Triplete promotion	20-mars	Salins les Bains (39)	
Triplete jeu provençal	26 et 28 mars	Mont sous Vaudrey (39)	23-mars
Pré qualificatif doublette masculin et féminin	09-avr		05-avr
Doublette masculin, féminin et jeune	10-avr	Port sur Saône (70)	
Préqualificatif triplete vétérans	12-avr		08-avr
Triplete vétérans	14-avr	Montbéliard (25)	
Préqualificatif triplete masculin et féminin	16-avr		13-avr
Triplete masculin et féminin	17-avr	Mont sous Vaudrey (39)	
Préqualificatif tête masculin et féminin	30-avr		27-avr
Tête à tête masculin et féminin	1 ^{er} mai	Offemont (90)	
Préqualificatif doublette mixte	14-mai		11-mai
Doublette mixte	15-mai	Besançon - Rosemont (25)	
Triplete mixte vétérans	02-juin	Villers le Lac (25)	30-mai
Doublette jeu provençal	11 et 12 juin	Port sur Saône (70)	08-juin
Tête à tête jeune	12-juin	Port sur Saône	09-juin
Triplete jeune	19-juin	Briod (39)	15-juin
Triplete mixte	17 et 18 septembre	Valdoie (90)	14-sept

- **Autres dates 2016**

Événement	Date	Lieu
Congrès national FFPJP	8, 9 et 10 janvier 2016	Montluçon
Marathon des jeunes	dimanche 14 février 2016	Belfort
Journée des féminines	dimanche 6 mars 2016	Mont sous Vaudrey
Examen d'arbitre de ligue	dimanche 17 janvier 2016	<i>A définir en fonction des candidatures</i>
Examen d'arbitre départemental	dimanche 17 janvier 2016	<i>Dans les quatre CD, en fonction des candidatures</i>
Examen BF 1	samedi 6 février 2016	Arc les Gray
Journée dirigeants ligue	dimanche 31 janvier 2016	Mont sous Vaudrey
AG de la ligue	dimanche 11 décembre 2016	Offemont

Prévisions budgétaires 2016

Émilie MARAUX présente le budget des indemnités aux championnats de France 2016 (**annexe 3**) et le budget prévisionnel 2016 (**annexe 4**) qui ont été élaborés en tenant compte des propositions de la commission des finances. Les budgets prévisionnels présentés sont adoptés à l'unanimité.

Désignation des délégués au congrès national

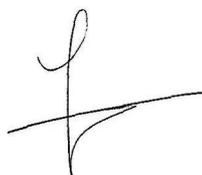
Le président propose que Bernard CARITEY et Jean-Marie MARAUX soient les délégués de la ligue au congrès national de la FFPJP qui aura lieu à Montluçon les 8, 9 et 10 janvier 2016. Aucune objection n'est formulée.

Assemblée générale 2016

L'assemblée générale 2016 aura lieu à Offemont (90) à la salle M.I.EL.

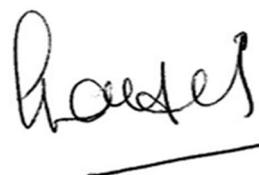
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Le président



Jean-Marie MARAUX

Le secrétaire général



Philippe CATTELET

Annexes

- **Annexe 1 : rapport des vérificateurs aux comptes ;**
- **Annexe 2 : participation aux championnats 2015 ;**
- **Annexe 3 : indemnités des championnats de France 2016 ;**
- **Annexe 4 : budget prévisionnel 2016 ;**
- **Annexe 5 : cahier des charges CRC ;**
- **Annexe 6 : cahier des charges CRC-F ;**
- **Annexe 7 : cahier des charges des championnats de Ligue.**

Rapport des vérificateurs aux comptes

Annexe 1

A Besançon, le 24 novembre 2015

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je soussignée, vérificatrice aux comptes de la Ligue de Franche-Comté FFPJP, Djamilia PRENAT et Rémi BOUDAUX avons procédé à la vérification des comptes de ladite Ligue le mardi 24 novembre 2015 à Besançon.

Mademoiselle Emilie MARAUX, Trésorière Générale nous a présenté le cahier des comptes, les relevés bancaires ainsi que toutes les pièces justificatives relatives aux recettes et aux dépenses de l'exercice 2015 en sa possession.

Tous les sondages auxquels nous nous sommes livrés ont permis de constater la parfaite exactitude des opérations inscrites sur le cahier des comptes de la Ligue de Franche-Comté.

Le solde du bilan correspond bien à celui des derniers extraits bancaires de l'année 2015, compte tenu des opérations non encaissées ou décaissées à la date du contrôle.

En conséquence, nous avons approuvé ce bilan et félicitons la Trésorière Générale pour son travail rigoureux. Nous associons à ces félicitations le trésorier-adjoint, Robert DEVOILLE, pour sa précieuse collaboration dans la gestion comptable de la Ligue.

Nous engageons donc l'Assemblée Générale à donner son quitus à la trésorière sur les comptes soumis à notre approbation.

Fait à Besançon, le 24 novembre 2015.

Les vérificateurs aux comptes :

Djamilia PRENAT

Rémi BOUDAUX

Participation aux championnats 2015

Annexe 2

Participation Nombre d'équipes	aux		qualificatifs		de		ligue		2014-2015	
	CD 25		CD 39		CD 70		CD 90		Total	Total
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Triplette J.P.		22		8		18		17	0	65
Triplette Sen.	56	56	56	50	31	40	23	40	166	186
Triplette Fem.	20	24	22	27	12	13	4	8	58	72
Triplette Promotion	79	61	48	41	64	52	17	30	208	184
Triplette Vétérans	29	27	41	7	18	14	4	10	92	58
Triplette Vétérans Mix	6	7	22	8	9	15	1	0	38	30
Triplette Mixte	36	29	4	57	18	1	6	1	64	88
Triplette Jun.	1	1	5	4	2	0	0	0	8	5
Triplette Cad.	3	3	9	3	3	2	0	1	15	9
Triplette Min.	2	1	6	2	4	1	0	1	12	5
Triplette Benj.	1	1	0		1	0	0	1	2	2
Doublette Mix.	80	72	101	87	88	46	31	18	300	223
Doublette J.P.	32	40	11	18	7	10	31	10	81	78
Doublette Fem.	28	39	47	43	24	23	9	10	108	115
Doublette Mas.	114	125	98	118	76	65	51	52	339	360
Doublette Jun.	2	3	2	6	0	1	0	0	4	10
Doublette Cad.	4	9	10	13	1	3	1	1	16	26
Doublette Min.	3	4	6	11	0	3	1	0	10	18
Doublette Benj.	1	3	0	2	0	2	1	1	2	8
Tête à Tête Sen.	182	141	202	156	182	167	46	56	612	520
Tête à Tête Fem.	43	40	66	44	39	35	5	10	153	129
Tête à Tête Jun.	2	0	5	7	2	2	1	0	10	9
Tête à Tête Cad.	7	11	18	13	4	5	0	2	29	31
Tête à Tête Min.	7	4	13	13	3	4	1	0	24	21
Tête à Tête Benj.	3	4	1	5	2	0	0	0	6	9
Total Seniors	705	683	718	664	568	499	228	262	2219	2111
Total Jeunes	36	44	75	79	22	23	5	7	116	153
Total joueurs seniors / l'année CD	1411	1411	1361	1326	1067	949	460	564	4299	4250
Total joueurs jeunes / l'année CD	60	75	133	129	43	38	8	15	244	257

Pas de Qualificatif Triplette Jeu Provençal 2014

Indemnités des championnats de France 2016

Annexe 3

<i>LIGUE de FRANCHE-COMTE</i>									
Indemnités trajets, repas, tenues, photos pour participation au Championnat de France 2016									
Délégués & Joueurs									
Transport	1380	0,25 €	345,00 €	11 & 12 juin 2016	Triplette Vétérans				
Nuits			400,00 €						
Repas			480,00 €						
Tenue			270,00 €						
Photo			10,00 €						
			1 505,00 €			640 km			1 505,00 €
Transport	652		326,00 €	17,18 & 19 juin 2016	Triplette Jeu Provençal				
Nuits			600,00 €	Dotation/3 jours					
Repas			560,00 €						
Tenue			270,00 €						
Photo			10,00 €						
			1 766,00 €			276 km			1 766,00 €
Transport	1000		500,00 €	25 & 26 juin 2016	Triplette promotion				
Nuits			400,00 €						
Repas			480,00 €						
Tenue			270,00 €						
Photo			10,00 €						
			1 660,00 €			450 km			1 660,00 €
Transport	1000		500,00 €	2 & 3 juillet 2016	Triplette Féminine				
Nuits			400,00 €						
Repas			480,00 €						
Tenue			270,00 €						
Photo			10,00 €						
			1 660,00 €			450 km			1 660,00 €
Transport	1416		354,00 €	9 & 10 juillet 2016	Doublette Féminine				
Nuits			300,00 €						
Repas			360,00 €						
Tenue			180,00 €						
Photo			10,00 €						
			1 204,00 €			658 km			1 204,00 €
Transport	1416		354,00 €	9 & 10 juillet 2016	Tête à Tête				
Nuits			200,00 €						
Repas			240,00 €						
Tenue			90,00 €						
Photo			10,00 €						
			894,00 €			658 km			894,00 €
Transport	650		162,50 €	23 & 24 juillet 2016	Doublette Mixte				
Nuits			300,00 €						
Repas			360,00 €						
Tenue			180,00 €						
Photo			10,00 €						
			1 012,50 €			275 km			1 012,50 €
Transport	652		163,00 €	20 & 21 août 2016	Triplette Juniors				
Nuits			400,00 €		Triplette Cadets - Minimes				
Repas			480,00 €						
Tenue			270,00 €						
Photo			40,00 €						
		<i>par Équipe</i>	1 353,00 €	équipes 3	VARENNES SUR ALLIER 03	276 km			4 059,00 €
Transport	1596		399,00 €	26, 27 & 28 août 2016	Doublettes Jeu Provençal				
Nuits			300,00 €	Dotation/3jours					
Repas			420,00 €						
Tenue			180,00 €						
Photo			10,00 €						
		<i>par Équipe</i>	1 309,00 €	équipes 2	QUILLAN 11	748 km			2 618,00 €
Transport	1460		365,00 €	3 & 4 septembre 2016	Triplettes Masculine				
Nuits			400,00 €						
Repas			480,00 €						
Tenue			270,00 €						
Photo			10,00 €						
		<i>par Équipe</i>	1 525,00 €	équipes 2	MONTAUBAN 82	680 km			3 050,00 €
Transport	1826		456,50 €	10 & 11 septembre 2016	Doublette Masculine				
Nuits			300,00 €						
Repas			360,00 €						
Tenue			180,00 €						
Photo			10,00 €						
			1 306,50 €			863 km			1 306,50 €
Transport	1826		456,50 €	10 & 11 septembre 2016	tête-à-tête féminine				
Nuits			200,00 €						
Repas			240,00 €						
Tenue			90,00 €						
Photos			10,00 €						
			996,50 €			863 km			996,50 €
<i>supplément</i>									1 000,00 €
Total des Indemnités									22 731,50 €

Nuitée : 50€ - Repas : 20€ - Tenue : 90€ - Photos : 10€ & 40€ - Suppléments Hôtel 1000 €
Le forfait transport est calculé à raison de 0,25€ du km au départ de Besançon pour une voiture

La Commission des Finances

Budget prévisionnel 2016

Annexe 4

LIGUE DE FRANCHE-COMTE Prévisions Exercice 2016

Recettes	
Subventions	11 000,00 €
CNDS	4 000,00 €
Conseil Régional	4 000,00 €
FFPJP (Indemnités Championnats de France)	3 000,00 €
Ressources propres	27 500,50 €
Licences	10 000,00 €
Inscriptions championnats	17 000,00 €
Intérêts Bancaires	500,50 €
Manifestations	0,00 €
Divers	5 950,00 €
Participation CD CRC	1 000,00 €
Participation CD marathon jeunes	800,00 €
Fonds propres	4 150,00 €
Total recettes	44 450,50 €

Dépenses	
Investissements	0,00 €
Frais de Fonctionnement	1 565,00 €
Secrétariat	200,00 €
Frais postaux	90,00 €
Frais déplacement	1 000,00 €
Frais bancaires	65,00 €
Photocopieur, Relieuse	210,00 €
AG, Réceptions, Relations publiques	2 400,00 €
Assemblée Générale Champagnole	1 100,00 €
Frais de réunions	800,00 €
Congrès	500,00 €
FFPJP	100,00 €
Protection juridique	100,00 €
Championnats de France - CNC - CRC	31 031,50 €
Forfaits équipes participant aux Chpts de France	22 731,50 €
CRC + trip mixte + trip mixte vétéran	3 300,00 €
Aide en nature aux nationaux (Vesoul, Salins)	500,00 €
CNC	4 500,00 €
Cotisations - Affiliations	250,00 €
CROS	250,00 €
Récompenses	2 254,00 €
Coupes et Trophées Championnats	1 300,00 €
Diplômes Dirigeants	954,00 €
Commissions	6 850,00 €
Arbitrage	2 500,00 €
Discipline	100,00 €
Féminines	500,00 €
Technique (Détection, Formation)	1 200,00 €
Texte et règlement	100,00 €
Sportive	50,00 €
Jeunes	1 500,00 €
Finances	300,00 €
Journée des dirigeants	600,00 €
Total dépenses	44 450,50 €

Cahier des charges du championnat régional des clubs (CRC)

Annexe

5



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal Ligue de Franche-Comté Cahier des charges du Championnat Régional des Clubs

Article 1 - Présentation - La Ligue de Franche-Comté organise un championnat régional des clubs. Le règlement national du championnat des clubs par équipes est appliqué.

Article 2 - Inscriptions - Les inscriptions sont gratuites. Ce championnat régional comporte 2 divisions de 8 équipes chacune. La liste des équipes et leur répartition dans les 2 divisions découle des compétitions qui ont eu lieu les années précédentes.

Article 3 - Organisation - Dans chaque division, chaque équipe rencontre les 7 autres. Le championnat comporte une journée simple, la 1^{ère}, et 3 journées doubles.

Le tirage au sort et le calendrier sont établis par la Commission Sportive et validés par le Comité Directeur.

Chaque Comité Départemental organise une rencontre. Pour faciliter la tâche des organisateurs (nombre de terrains et organisation d'un repas en cas de journée double), une journée pourra se dérouler sur 2 sites.

L'arbitrage est assuré par un arbitre de Ligue désigné par la commission d'arbitrage de la ligue, pour chaque journée du championnat. L'organisateur prévoit, en nombre suffisant, les feuilles de matchs : 4 lors de la journée simple et 8 pour les journées doubles, dans chaque division.

Les parties débutent à 14h30 pour la journée simple et à 8h30 pour les journées doubles. Dans ce dernier cas, les parties de tête à tête et de doublette du 1^{er} cycle doivent être terminées avant la coupure du repas. Pour les journées doubles, l'organisateur peut proposer un repas pour les équipes qualifiées ou à défaut fournir les coordonnées de restaurants.

Les parties se déroulent sur des terrains numérotés ; dans chaque division, 24 jeux sont nécessaires ou tolérance à 12 si le tête à tête se joue sur 2 tours.

Une tenue homogène (haut du corps avec identification du club) est obligatoire pour les joueurs.

Un vin d'honneur est offert par l'organisateur à la fin de chaque journée.

Les résultats doivent être transmis le jour de la rencontre (mail, téléphone) au Président de la Commission Sportive. Les feuilles de matchs sont envoyées dans la semaine suivant la rencontre.

Article 4 - Montées et descentes - En fin de saison, en CRC1, le 1^{er}, champion régional, monte en CNC3, et le dernier descend en CRC2.

Composition de la 1^{ère} division pour l'année suivante : la ou les équipes descendant (éventuellement) de CNC3, le 1^{er} de CRC2 qui monte et on complète avec les 6 équipes classées de la 2^{ème} à la 7^{ème} place. (S'il n'y a aucune descente, on fait monter l'équipe classée 2^{ème} en CRC2). En cas de 2 descentes, par exemple, 5 équipes seulement se maintiennent et le 7^{ème} descend en CRC2). Composition de la 2^{ème} division pour l'année suivante : l'équipe classée 8^{ème} en CRC1 qui descend en CRC2 (éventuellement accompagnée de la 7^{ème}), les 4 équipes de CDC ayant terminé en tête dans leur département, et qui montent en CRC2, enfin 2 ou 3 équipes prises dans la suite du classement de CRC2. Toutes les autres équipes descendent en CDC.

Article 5 - Récompenses - Les récompenses sont à la charge de la Ligue.

Deux trophées récompensent le champion régional et celui de la 2^{ème} division.

16 trophées récompensent les vainqueurs de la 1^{ère} et de la 2^{ème} division.

Les clubs perçoivent des indemnités de déplacement (versées lors de la dernière journée). Leur montant est fixé par le Comité directeur sur proposition de la Commission Sportive.

Une participation de 200€ est demandée à chaque Comité Départemental. La Ligue participe à hauteur de 800€. Chaque équipe reçoit 100€ lors de la dernière journée.

Article 6 - Obligations - L'organisateur est tenu de respecter le présent cahier des charges.

Forfait et sanctions pécuniaires. Un club sachant qu'une de ses équipes est forfaitaire pour obligation de prévenir son ou ses adversaires, le club organisateur ainsi que le responsable du CRC et le président de la ligue, par téléphone, au plus tard l'avant-veille de la rencontre. Cette disposition ne dispense pas le club de l'amende pour forfait. L'amende est de 50 € pour une journée simple et de 100 € pour une journée double. Elle sera doublée si le club forfaitaire n'a pas prévenu les personnes citées ci-dessus.

Ce cahier des charges a été validé à l'assemblée générale de la Ligue à Champagnole le 13/12/2015.

Le Président

Le Secrétaire Général

Cahier des charges du championnat régional des clubs (CRC-F)

Annexe 6



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal Ligue de Franche-Comté Cahier des charges du Championnat Régional des Clubs Féminin

Article 1 - Présentation - La Ligue de Franche-Comté organise un championnat régional des clubs féminin. Le règlement national du championnat des clubs féminin est appliqué. Seules les équipes homogènes peuvent accéder au CRC féminin.

Article 2 - Inscriptions - Les inscriptions sont gratuites. Ce championnat régional comporte 1 division de 8 équipes. La liste des équipes découle des compétitions qui ont eu lieu les années précédentes.

Article 3 - Organisation - le championnat comporte une journée simple, la 1^{ère}, et 3 journées doubles. Chaque équipe rencontre les 7 autres. Le tirage au sort et le calendrier sont établis par la Commission Sportive et validés par le Comité Directeur. Chaque Comité Départemental organise une rencontre.

L'arbitrage est assuré par un arbitre de Ligue désigné par la commission d'arbitrage de la ligue, pour chaque journée de championnat. L'organisateur prévoit, en nombre suffisant, les feuilles de matchs : 4 lors de la journée simple et 8 pour les trois journées doubles.

Les parties débutent à 14h30 pour la journée simple et 8h30 pour les journées doubles.

Dans ce dernier cas, les parties de tête à tête et de doublette du 1^{er} cycle doivent être terminées avant la coupure du repas. Pour les journées doubles, l'organisateur peut proposer un repas pour les équipes qualifiées ou à défaut fournir les coordonnées de restaurants.

Les parties se déroulent sur des terrains numérotés : 16 jeux sont nécessaires.

Une tenue homogène (haut du corps avec identification du club) est obligatoire pour les joueuses.

Un vin d'honneur est offert par l'organisateur à la fin de chaque journée.

Les résultats doivent être transmis le jour de la rencontre (mail, téléphone) au président de la Commission Sportive. Les feuilles de matchs sont envoyées dans la semaine suivant la rencontre.

Article 4 - Montées et descentes - En fin de saison, la 1^{ère}, championne régionale, monte en CNC-F, et les deux dernières descendent en CDC-F. Composition de la CRC-F pour l'année suivante : il y aura éventuellement une ou des descentes de CNC-F, 2 ou 3 montées de CDC (après barrage) ; se maintiendront au plus 5 équipes classées de la 2^{ème} à la 6^{ème} place.

Article 5 - Récompenses - Les récompenses sont à la charge de la Ligue.

Un trophée récompense l'équipe championne régionale.

6 trophées récompensent les championnes régionales.

Les clubs perçoivent des indemnités de déplacement (versées lors de la dernière journée). Leur montant est fixé par le Comité Directeur sur proposition de la Commission Sportive.

Une participation de 50€ est demandée à chaque Comité Départemental. La Ligue participe à hauteur de 200€ et chaque équipe reçoit 50€ lors de la dernière journée.

Article 6 - Obligations - L'organisateur est tenu de respecter le présent cahier des charges.

Forfait et sanctions pécuniaires. Un club sachant qu'une de ses équipes est forfait a pour obligation de prévenir son ou ses adversaires, le club organisateur ainsi que le responsable du CRC et le président de la ligue, par téléphone, au plus tard l'avant-veille de la rencontre. Cette disposition ne dispense pas le club de l'amende pour forfait. L'amende est de 50 € pour une journée simple et de 100 € pour une journée double. Elle sera doublée si le club forfait n'a pas prévenu les personnes citées ci-dessus.

Ce cahier des charges a été validé à l'assemblée générale de la Ligue à Champagnole le 13/12/2015.

Le Président

Le Secrétaire Général

Cahier des charges des championnats de Ligue

Annexe 7



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Ligue de Franche-Comté

Cahier des Charges des Championnats de Ligue

Article 1 – La ligue de Franche-Comté organise des Championnats de Ligue qualificatifs pour les Championnats de France dans les catégories suivantes :

Triplette Masculin, Triplette Promotion, Triplette Féminin, Triplette Junior, Triplette Cadet, Triplette Minime, Triplette Vétéran et Triplette Jeu Provençal.

Doublette Masculin, Doublette Féminin, Doublette Mixte et Doublette Jeu Provençal, Tête à tête Masculin et Tête à tête Féminin.

La ligue de Franche Comté organise également des championnats non qualificatifs pour les catégories suivantes :

Triplette Mixte, Triplette Vétéran Mixte, Triplette Benjamin, Doublette Junior, Doublette Cadet, Doublette Minime et Doublette Benjamin.

Tête à tête Junior, Tête à tête Cadet, Tête à tête Minime et Tête à tête Benjamin.

Article 2 - Les équipes championnes des championnats qualificatifs dans chaque catégorie et l'équipe vice-championne en triplette masculin et doublette Jeu Provençal représentent la ligue de Franche-Comté au Championnat de France de leur catégorie. Pour les triplettes Junior, Cadet et Minime la ligue sera représentée par un nombre d'équipes défini par la Fédération. Lorsqu'un Championnat de France est organisé sur le territoire de la ligue, la décision de demander une équipe supplémentaire est prise lors de la réunion du Comité Directeur de la ligue à sa séance d'automne.

Pour tous les championnats de France, une tenue unique sera fournie par la ligue de Franche-Comté et remise à chaque qualifié(e) au Championnat de France (suppression de l'indemnité d'habillement).

Chaque joueur ou Joueuse participant à un Championnat de France devra porter exclusivement cette tenue sous peine de sanctions.

Article 3 - Les Championnats de Ligue sont alternativement organisés dans chacun des Comités Départementaux affiliés à la ligue de Franche-Comté. Si un Comité Départemental ne peut assurer l'organisation d'un Championnat de Ligue son tour passe purement et simplement.

La responsabilité de leur organisation incombe au Président du Comité Départemental concerné et aux membres de la ligue appartenant à ce Comité Départemental. A cet effet, le Comité Départemental peut désigner un club chargé de l'organisation matérielle. Si pour une raison quelconque, aucun club ne venait à se manifester, le Comité Départemental doit lui-même prendre en charge cette organisation à son nom et dans un lieu de son choix.

Le bureau des Championnats de Ligue est tenu par le délégué de la ligue, désigné par le Comité Directeur. Le délégué est responsable de la table de contrôle et peut être assisté par toute personne compétente à l'initiative du Comité Départemental organisateur.

Article 4 - Les inscriptions doivent parvenir au Secrétaire Adjoint de la ligue (informations données sur les formulaires qui parviennent à tous les clubs) au plus tard le mercredi à 17h00 pour les Championnats se déroulant un samedi ou un dimanche, 3 jours avant pour les Championnats se déroulant un jour de la semaine.

Lorsque les inscriptions des équipes sont prises en comptes par le Trésorier Adjoint chargé des tirages, le montant des inscriptions est exigé même si l'une d'elle est forfait le jour de la compétition. **Si, au jour de l'AG de la ligue, celles-ci ne sont pas régularisées, les Comités dont dépendent ces clubs devront s'acquitter du montant dû.**

Tous les participants aux Championnats de Ligue doivent présenter un certificat médical en cours de validité.

Les inscriptions ne seront plus accompagnées du montant des frais de participation : deux factures seront envoyées à chaque club :

- Facture à régler pour le 15 juin : championnats de mars à juin.
- Facture à régler pour le 15 octobre : championnats d'automne.

Article 5 - Quand plusieurs championnats de Ligue sont organisés le même week-end, un jeune ou une féminine doit choisir celui auquel il ou elle souhaite participer.

Article 6 - Les inscriptions doivent parvenir au responsable le mercredi, 3 jours avant le préqualificatif, ou championnat. Diffusions des inscriptions par internet le lendemain pour vérification par les clubs pour correction. Tirage le vendredi en 1ère heure

Le tirage au sort des poules est effectué le mercredi à 18h00 pour les Championnats se déroulant un samedi ou un dimanche, 3 jours avant à 18h00 pour ceux se déroulant un jour de la semaine. Il se déroule en présence d'un Arbitre, d'au moins deux membres du Bureau de la ligue et, dans la mesure du possible, d'un membre du Comité Directeur de chaque Comité Départemental. Si l'organisateur n'est pas présent au tirage, le résultat du tirage au sort doit lui être communiqué le soir même.

Le tirage au sort a lieu, soit au siège du Comité Départemental organisateur, soit à celui de la ligue, ou dans tout autre lieu désigné par le Président. Le tirage au sort est effectué par informatique à l'aide du logiciel agréé par la F.F.P.J.P.

Article 7 - L'arbitrage des Championnats de Ligue doit être assuré par un Arbitre de Ligue, assisté d'un ou plusieurs Arbitres Départementaux désignés par le Comité Départemental organisateur.

L'Arbitre de Ligue pour chaque Championnat de Ligue est désigné par la commission d'Arbitrage de la ligue. Lors des préqualificatifs pour les championnats Tête à tête Masculin et Féminin, Doublette Masculin et Féminin, Triplette Masculin et Féminin, Triplette Promotion et Doublette Mixte les indemnités de trajet et de restauration (si l'épreuve commence le matin) incombent aux organisateurs ainsi que l'arbitrage selon les tarifs en vigueur dans les comités départementaux. La ligue reverse 30€ au club organisateur pour l'arbitrage.

Lors d'un championnat sur deux jours ou d'une phase finale, l'indemnité de trajet et la restauration incombent à l'organisateur. La nuitée du samedi soir ainsi que l'arbitrage (60€ sur un jour et 100€ sur deux jours) reviennent à la ligue. Néanmoins, l'organisateur avance l'indemnité globale.

Les indemnités d'arbitrage sont fixées par l'Assemblée Générale de la ligue.

Pour les Championnats de Ligue ayant lieu sur deux jours et débutant le samedi matin, la ligue assure le logement de l'arbitre dès le vendredi soir à condition que le trajet « aller » soit supérieur à 100 kms.

Les arbitres des championnats de ligue Jeunes sont désignés par la commission départementale d'arbitrage où se déroulent ces épreuves et sont indemnisés ou pas selon les modalités en vigueur dans leur comité départemental.

Article 8 - Le délégué de la Ligue, un Arbitre du championnat et une personne habilitée du Comité Départemental organisateur, peuvent être membres du Jury du championnat. La composition du Jury est fixée par les textes fédéraux (3 personnes minimum et 5 au maximum)

Article 9 - Les parties se jouent telles que définies dans le tirage des poules, les joueurs jouant sur les terrains désignés sur les feuilles de poules. Les cadrages se jouent obligatoirement à la deuxième partie après les

poules. Le port du short est strictement interdit pour tous les Championnats de Ligue et toutes les catégories de joueurs (sauf juniors, cadets, minimes et benjamins). Le port du pantacourt (sous le genou) est accepté. Une tenue homogène (haut du corps) est obligatoire dès le début du Championnat pour toutes les catégories.

Article 10 - La licence de chacun des joueurs doit être déposée à la table de marque avant le début de la compétition. Tout joueur, non porteur de sa licence, pourra participer au championnat après une vérification satisfaisante dans la base de données fédérale et le règlement par le joueur d'une amende de 10€ au délégué de la ligue. Si l'une des deux conditions n'est pas remplie, il ne pourra jouer et son ou ses partenaires décideront de continuer avec uniquement leurs boules, ou de se retirer de la compétition. L'amende de 10 € est également reversée à la Ligue lorsqu'il s'agit d'un préqualificatif.

Les horaires des Championnats de Ligue sont les suivants :
Préqualificatif au choix du comité départemental.

CHAMPIONNATS SUR 1 JOUR

Triplette Vétéran et Triplette Mixte Vétéran	8h30
Phase finale (après pré qualificatifs)	8h30
Jeunes	9h00

Deux parties des poules doivent impérativement être terminées avant la coupure de midi.

CHAMPIONNATS SUR 2 JOURS

PETANQUE : Triplette Mixte. Voir Article 15.

JEU PROVENÇAL

Les parties débutent le samedi à 8h30 et se jouent en 11 points jusqu'aux ¼ inclusivement. La 1^{ère} partie des poules doit impérativement être terminée avant la coupure de midi.

Nombre d'équipes inférieur ou égal à 32 :

Samedi : Poules + 1 partie.

Dimanche : Reprise à 8h30.

Nombre d'équipes compris entre 33 et 64 :

Samedi : Poules + 1 partie.

Dimanche : Reprise à 8h30

Nombre d'équipes compris entre 65 et 128

Samedi : Poules + 1 partie + cadrage(s).

Dimanche : Reprise à 8h30 avec les 8èmes.

Ces horaires peuvent être modifiés exceptionnellement en cas de force majeure (élections, cérémonie etc...)

De plus, le jury d'un championnat peut prendre toutes les dispositions qui lui sembleraient pertinentes au bon déroulement de la compétition (supprimer un tour ou en ajouter un selon les conditions climatiques par exemple...)

Article 11– Le Championnat de ligue tête à tête masculin et féminin se déroule sur deux jours consécutifs avec le samedi, un pré qualificatif dans les Comités Départementaux et le dimanche une phase finale dans un Comité Départemental de la ligue qui regroupe 64 joueurs pour le tête à tête masculin et 32 joueuses pour les féminines. Chaque Comité Départemental est représenté par au moins un joueur ou une joueuse lors de la phase finale.

Le tirage au sort des poules et le nombre de joueurs et de joueuses à qualifier sont transmis par e-mail ou par fax à chaque Président de Comité Départemental le jeudi.

Le nombre de joueurs à qualifier par Comité Départemental est déterminé selon la formule ci-après :

Tête-à-tête Masculin

Nombre de joueurs du CD inscrits x 64

----- = *nombre de joueurs qualifiés pour le CD*

Nombre total de joueurs des 4 CD

Tête-à-tête Féminin

Nombre de joueuses du CD inscrites x 32

----- = *nombre de joueuses qualifiées pour le CD*

Nombre total de joueuses des 4 CD

Après ce calcul, les joueurs supplémentaires pour obtenir 64 joueurs, sont attribués aux Comités Départementaux ayant les parties décimales les plus élevées.

Si après le calcul un Comité Départemental n'est pas représenté, le Comité Départemental qui obtient la plus petite partie décimale lui cède un joueur. Dans le cas de partie décimale identique entre deux Comités Départementaux, c'est l'organisateur qui lui cède un joueur.

Le nombre de joueurs à répartir entre les Comités Départementaux est 64. Le nombre de joueuses à répartir entre les comités départementaux est 32.

A l'issue de chaque pré qualificatif, la liste des joueurs et joueuses qualifiés est transmise le plus rapidement possible au responsable des inscriptions de la Ligue qui procède au tirage de la phase finale et le communique au délégué de la Ligue désigné si possible le samedi soir.

Les prés qualificatifs de chaque Comité Départemental débutent le samedi à 14 heures précises ou le matin à l'horaire défini par le Comité Départemental. La table de contrôle est sous la responsabilité d'un membre de la ligue désigné par le Comité Départemental.

La phase finale débute le dimanche à 8h30 en poules. Les parties de poules doivent être impérativement terminées avant la coupure du repas.

Les préqualificatifs sont arbitrés par un arbitre de Ligue ou à défaut par un arbitre départemental confirmé désigné par la Commission d'arbitrage du Comité Départemental.

La phase finale est arbitrée par un arbitre de ligue désigné par la commission d'arbitrage de la ligue. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par la ligue.

Article 12 - Les Championnats de ligue doublette masculin, doublette féminin et doublette Jeu Provençal se déroulent en deux étapes ; d'abord un pré qualificatif dans les Comités Départementaux, ensuite une phase finale dans un Comité Départemental de la ligue qui regroupe 32 doublettes masculines et 16 doublettes féminines (*sauf au doublette jeu provençal*).

Chaque Comité Départemental est représenté par au moins une équipe lors de la phase finale.

Le tirage au sort des poules et le nombre d'équipes à qualifier sont transmis par e-mail ou par fax à chaque Président de Comité Départemental le jeudi.

Le nombre d'équipes à qualifier par Comité Départemental est déterminé selon la formule ci-après :

Doublettes Masculines

Nombre d'équipes du CD inscrits x 32

----- = *nombre d'équipes qualifiées pour le CD*

Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD

Doublettes Féminines

Nombre d'équipes du CD inscrits x 16

----- = *nombre d'équipes qualifiées pour le CD*

Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD

Après ce calcul, les équipes supplémentaires pour obtenir 32 doublettes masculines et 16 doublettes féminines, sont attribuées aux Comités Départementaux ayant les parties décimales les plus élevées. Si après le calcul un Comité Départemental n'est pas représenté, le Comité Départemental qui obtient la plus petite partie décimale lui cède une équipe. Dans le cas de partie décimale identique entre deux Comités Départementaux, c'est l'organisateur qui lui cède une équipe.

L'équipe championne de Ligue sera qualifiée d'office pour la phase finale de l'année suivante à condition qu'elle joue dans la même formation et qu'elle s'inscrive. Dans ce cas le nombre d'équipes à répartir entre les Comités Départementaux sera de 31 pour le doublette masculin et de 15 pour le doublette féminin.

A l'issue de chaque pré qualificatif, la liste des équipes qualifiées est transmise le plus rapidement possible au secrétaire adjoint de la Ligue qui procède au tirage de la phase finale et le communique au délégué de la ligue désigné.

La table de contrôle est sous la responsabilité d'un membre de la ligue désigné par le Comité Départemental.

La phase finale débute le dimanche à 8h30 en poules. Deux parties des poules doivent impérativement être terminées avant la coupure de midi.

Les préqualificatifs sont arbitrés par un arbitre de ligue ou à défaut par un arbitre départemental confirmé désigné par la commission d'arbitrage du Comité Départemental.

La phase finale est arbitrée par un arbitre de ligue désigné par la commission d'arbitrage de la ligue. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par la ligue.

Doublettes Jeu Provençal et Triplette Jeu Provençal

- **Les équipes sortant des poules dans les championnats départementaux sont qualifiables pour le championnat de Ligue, sauf l'équipe championne et éventuellement vice-championne si 2 équipes sont qualifiées dans le CD.**
- **Ces équipes s'inscriront pour le championnat de Ligue auprès de leur club, en s'acquittant des frais de participation habituels, dans la même formation que dans le championnat départemental.**
- **A la fin de chaque championnat départemental, la liste des équipes qualifiables sera obligatoirement envoyée à chaque club ayant une ou plusieurs équipes qualifiables ainsi qu'à la personne responsable des inscriptions à la Ligue (Robert DEVOILLE) (voir si la liste peut être envoyée par Gestion-Concours).**
- **A l'inscription, chaque club devra vérifier si l'équipe qui confirme son inscription au championnat de ligue est bien composée des mêmes joueurs que sur la liste fournie.**
- **La table de contrôle est sous la responsabilité d'un membre de la ligue désigné par le Comité Départemental.**
- **La phase finale débute le samedi à 8h30 en poules. La première partie des poules doit impérativement être terminée avant la pause méridienne.**

- **La phase finale est arbitrée par un arbitre de ligue désigné par la commission d'arbitrage de la ligue. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par la ligue.**

Article 13 - Les Championnats de ligue triplète masculin, triplète féminin, triplète promotion, **triplète vétérans** déroulent en deux étapes ; d'abord un pré qualificatif dans les Comités Départementaux, ensuite une phase finale dans un Comité Départemental de la ligue qui regroupe 32 triplètes masculines, 32 triplètes Promotion, **32 triplètes vétérans** et 16 triplètes féminines.

Jeunes : toutes les équipes inscrites au championnat départemental ou à un qualificatif Ligue sont qualifiables au championnat de ligue à condition de garder la même formation.

Chaque Comité Départemental est représenté par au moins une équipe lors de la phase finale.

Le tirage au sort des poules et le nombre d'équipes à qualifier sont transmis par e-mail ou par fax à chaque Président de Comité Départemental le jeudi.

Le nombre d'équipes à qualifier par Comité Départemental est déterminé selon la formule ci-après :

Triplètes Masculines

$$\frac{\text{Nombre d'équipes du CD inscrits} \times 32}{\text{Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD}} = \text{nombre d'équipes qualifiées pour le CD}$$

Triplètes Promotion

$$\frac{\text{Nombre d'équipes du CD inscrits} \times 32}{\text{Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD}} = \text{nombre d'équipes qualifiées pour le CD}$$

Triplètes Vétérans

$$\frac{\text{Nombre d'équipes du CD inscrits} \times 32}{\text{Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD}} = \text{nombre d'équipes qualifiées pour le CD}$$

Triplètes Féminines

$$\frac{\text{Nombre d'équipes du CD inscrits} \times 16}{\text{Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD}} = \text{nombre d'équipes qualifiées pour le CD}$$

Après ce calcul, les équipes supplémentaires pour obtenir 32 triplètes masculines et 16 triplètes féminines, sont attribués aux Comités Départementaux ayant les parties décimales les plus élevées.

Si après le calcul un Comité Départemental n'est pas représenté, le Comité Départemental qui obtient la plus petite partie décimale lui cède une équipe. Dans le cas de partie décimale identique entre deux Comités Départementaux, c'est l'organisateur qui lui cède une équipe.

A l'issue de chaque pré qualificatif, la liste des équipes qualifiées est transmise le plus rapidement possible au secrétaire adjoint de la ligue qui procède au tirage de la phase finale et le communique au délégué de la ligue désigné.

La table de contrôle est sous la responsabilité d'un membre de la ligue désigné par le Comité Départemental.

La phase finale débute le dimanche à 8h30 en poules et le jeudi à 8h30 (triplète vétérans). Deux parties des poules doivent impérativement être terminées avant la coupure de midi.

Les préqualificatifs sont arbitrés par un arbitre de Ligue ou à défaut par un arbitre départemental confirmé désigné par la commission d'arbitrage du Comité Départemental.

La phase finale est arbitrée par un arbitre de ligue désigné par la commission d'arbitrage de la ligue. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par la ligue.

Article 14 - Le Championnat de ligue doublette mixte se déroule en deux étapes ; d'abord un pré qualificatif dans les Comités Départementaux, ensuite une phase finale dans un Comité Départemental de la ligue qui regroupe 32 doublettes mixtes.

Chaque Comité Départemental est représenté par au moins une équipe lors de la phase finale.

Le tirage au sort des poules et le nombre d'équipes à qualifier sont transmis par e-mail ou par fax à chaque Président de Comité Départemental le jeudi.

Le nombre d'équipes à qualifier par Comité Départemental est déterminé selon la formule ci-après :

Doublettes Mixtes

Nombre d'équipes du CD inscrits x 32

----- = *nombre d'équipes qualifiées pour le CD*

Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD

Après ce calcul, les équipes supplémentaires pour obtenir 32 doublettes mixtes, sont attribuées aux CD ayant les parties décimales les plus élevées.

Si après le calcul un Comité Départemental n'est pas représenté, le Comité Départemental qui obtient la plus petite partie décimale lui cède une équipe. Dans le cas de partie décimale identique entre deux Comités Départementaux, c'est organisateur qui lui cède une équipe.

A l'issue de chaque pré qualificatif, la liste des équipes qualifiées est transmise le plus rapidement possible au secrétaire adjoint de la ligue qui procède au tirage de la phase finale et le communique au délégué de la ligue désigné.

La table de contrôle est sous la responsabilité d'un membre de la ligue désigné par le Comité Départemental.

La phase finale débute le dimanche à 8h30 en poules. Deux parties des poules doivent impérativement être terminées avant la coupure de midi.

Les préqualificatifs sont arbitrés par un arbitre de Ligue ou à défaut par un arbitre départemental confirmé désigné par la commission d'arbitrage du Comité Départemental.

La phase finale est arbitrée par un arbitre de ligue désigné par la commission d'arbitrage de la ligue. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par la ligue.

Article 15- Le championnat Triplette Mixte se déroule sur deux jours consécutifs. Les parties débutent le samedi à 14 heures. Reprise le dimanche à 8h30 en 8èmes. Les parties des ¼ de finale doivent être terminées avant la coupure de midi.

Article 16 - L'organisation de chaque Championnat doit comporter :

- Un abri couvert sur 3 côtés pour au moins 5 personnes où sont installées la table de contrôle et les récompenses.
- Une bonne sonorisation permettant de couvrir l'ensemble des jeux.
- Le traçage de tous les terrains à la ficelle. La numérotation s'effectue à l'extérieur des terrains qui doivent être obligatoirement aux dimensions réglementaires.
- Un plan indiquant clairement l'emplacement des terrains qui doit être affiché à proximité du tirage des poules.
- Un bon éclairage pour les parties finales.
- Un carré d'honneur de 8 jeux de dimensions réglementaires. Ce carré d'honneur doit être protégé par des barrières.
- Des toilettes à proximité des terrains entretenues régulièrement.
- Une restauration simple, rapide et peu onéreuse pour les joueurs.
- Des buvettes qui, dans la mesure du possible, sont éloignées de la table de contrôle et des terrains.

Article 17 - Les récompenses aux joueuses et joueurs (coupes et/ou médailles) sont à la charge de la Ligue et sont remises par un de ses représentants dès la fin du Championnat de Ligue. Il est souhaitable d'inviter

lors de la remise des récompenses des personnalités locales ainsi que la presse. Un vin d'honneur est offert par le club organisateur.

Article 17 bis- des récompenses particulières seront attribuées pour les championnats non qualificatifs : triplète vétéran mixte et triplète mixte : 50€ par joueur ou joueuse qui atteint les 1/2 finales. Dotation à la charge de la Ligue qui sera effectuée en argent.

Article 18 - L'organisateur de chaque Championnat de Ligue est tenu d'assurer le repas du midi au Président de la Ligue, au délégué, aux Arbitres et aux membres de la Ligue chargés de la tenue de la table de contrôle.

Article 20 - Un exemplaire du présent Cahier des Charges est envoyé à chaque organisateur de championnat. Ce dernier est tenu de s'y conformer strictement.

Ce Cahier des Charges des Championnats de Ligue, adopté par l'assemblée générale du 13 décembre 2015 à Champagnole, modifié en 2015 est annexé au Règlement Intérieur de la Ligue de Franche Comté.

Le Secrétaire Général, Philippe CATTELET



Le Président, Jean-Marie MARAUX

